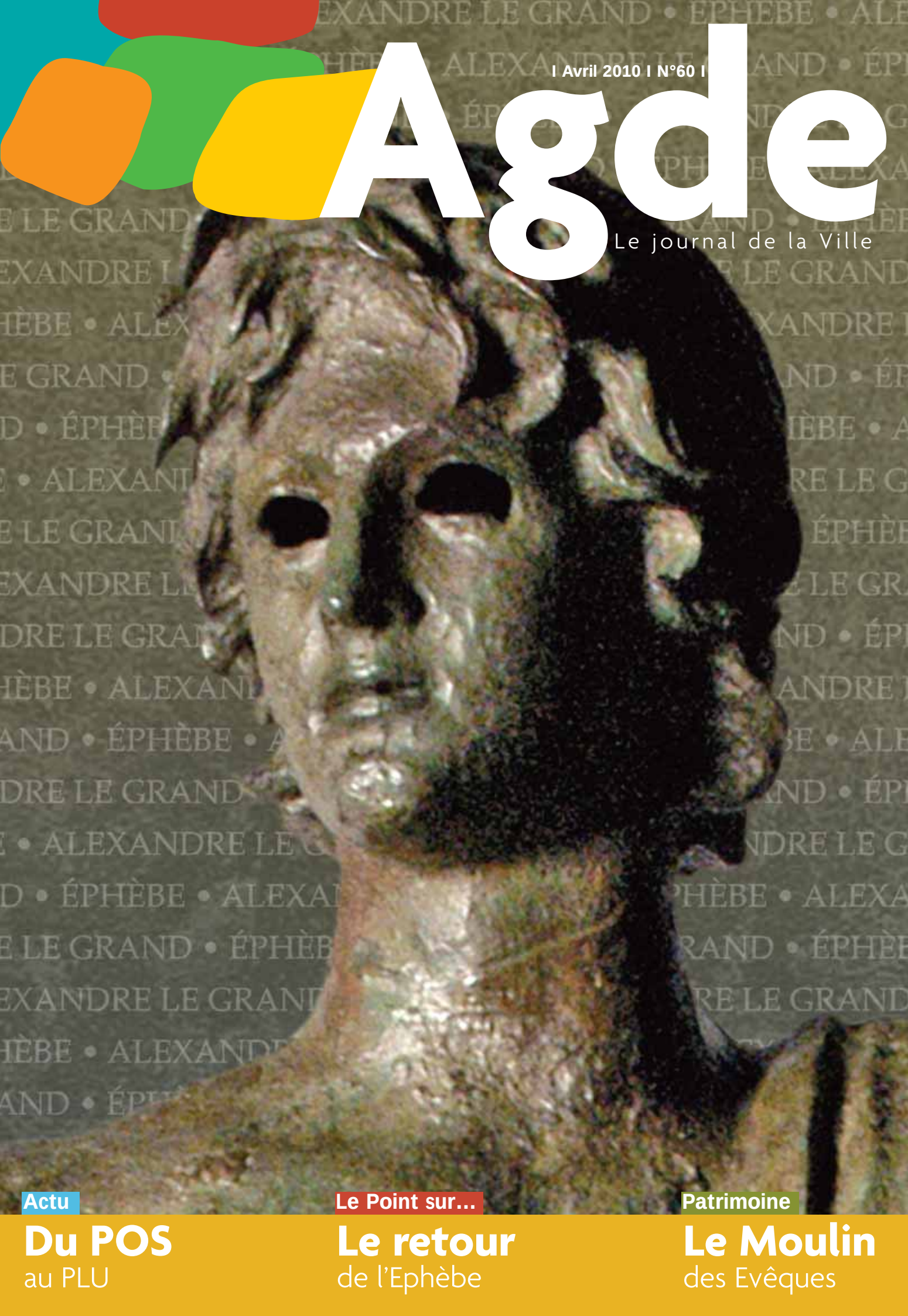




I Avril 2010 | N°60 |

Agde

Le journal de la Ville

Actu

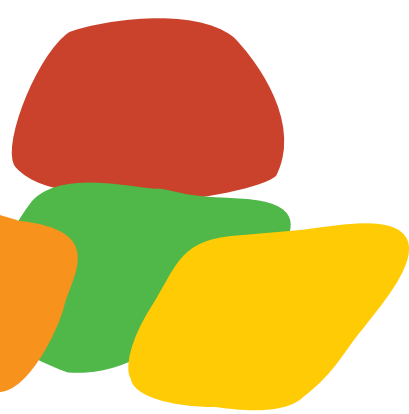
Du POS
au PLU

Le Point sur...

Le retour
de l'Ephèbe

Patrimoine

Le Moulin
des Evêques



LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication : Séverine Vrancken,
Catherine Maurel, Laurent Gheysens
et Joël Tron (pages 26-29) ; SICTOM
Pézenas-Agde (pages 20-21) ; Musée de l'Ephèbe
(pages 22-25) et Irène Dauphin (pages 30-37)

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 94

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
service Communication ; Laurent Uroz (Aldo
Asaro page 8, bacs jaune et grenat page 21) ;
Laurent Arnaud (page 9 et page 14) ; Pierre
Arnaud (portrait de S. Frey page 10) ; société
Horizon & Patrimoine (visuels pages 18-19
sauf celle en bas de la page 19) ;
Eco-Emballages (visuel en haut de la page 20
et photo en haut de la page 21) ; Musée
de l'Ephèbe, Jacques Guittet, Laboratoire
de Nancy-Jarville, Paris Match, Dominique
Robcis et Olivier Taroso (pages 22 à 25) ;
NaCl (pages 28-29) ; Archives Municipales
d'Agde (AM d'Agde), Archives Départementales
de l'Hérault (ADH) et collections privées
(pages 30 à 37 sauf celle en bas de la page 37)

Illustrations
Atelier Gandalf (Une) ; Terres Neuves
(pages 11 à 13), Zelda pour CarPostal
(visuel en haut de la page 17), Laurent Gheysens
(Nuit des Musées en pages 25 et 48),
studio a (page 38), Créa-Num
et Alliance Conception (site Internet
du Pôle Métiers d'Art page 45)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 17 000 exemplaires
Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2010
ISSN 1625-7634



ACTU
DU POS DU PLU

p.9

AMÉNAGEMENT UN PROJET CAPITAL POUR LES QUAI DU CENTRE-PORT



p.14

p.22

LE POINT SUR... LE RETOUR DE L'EPHEBE

CULTURE

4^{ème} edition d' "agde
au fil du temps"



p.38

ACTU

P.4

- **Un septennat réussi pour le Capitaine Bonnafox**
- **Trophée de l'Ephèbe : Francis Tavares décroche le titre de champion d'Europe**
- **Du POS au PLU : pour un développement d'Agde ambitieux et équilibré**

AMÉNAGEMENT

P.14

- **Un projet CAPITAL pour les quais du Centre-Port**
- **Transports urbains : Capbus met l'«Agglo» à 1 euro !**
- **Le Patio de l'Ephèbe : une magnifique réhabilitation en Cœur de Ville**

ENVIRONNEMENT

P.20

- **Nos déchets, des ressources durables**

LE POINT SUR...

P.22

- **Le retour de l'Ephèbe pour les 25 ans du Musée !**

RENCONTRE AVEC...

P.26

- **Serge Durin, facteur d'instruments à vent**
- **David Augeix prend la route... du Rhum !**

PATRIMOINE

P.30

- **Les différentes vies du Moulin des Evêques**

CULTURE

P.38

- **«Agde au fil du temps» : une 4^{ème} édition pour découvrir l'histoire d'Agde**

LIBRE EXPRESSION

P.39

DU CONSEIL

P.40

- **Ce qu'il faut retenir des séances du 10 décembre 2009 et du 1^{er} février 2010**

RETROSPECTIVE

P.43

Edito du Maire



C'est une nouvelle étape importante de l'histoire de notre cité et de l'évolution de son aménagement que nous allons engager avec l'aboutissement, dans les prochains mois, du Plan Local d'Urbanisme. Ce document,

qui constituera pour les dix années à venir la grille d'intervention qui permettra de façonner le visage quasi-définitif de notre cité, va venir succéder au Plan d'Occupation des Sols élaboré à la fin des années 90 et dont ont largement découlé les récentes évolutions de notre développement urbain.

C'est le fruit d'un long travail accompli à partir de la définition du Projet de Ville «Agde Archipel de vie» présenté en 2004, poursuivi en 2005 avec l'organisation des Rencontres des Acteurs du Tourisme et prolongé par la formalisation de notre stratégie de revitalisation du centre ancien, dont la pertinence a été reconnue à travers l'obtention d'un Pôle d'excellence en 2008.

C'est ainsi que notre concept d'Archipel va trouver son expression la plus achevée à travers un document d'urbanisme dont l'orientation majeure sera de valoriser la spécificité multipolaire de notre territoire, en assurant la préservation de notre environnement naturel et l'affirmation de ses trois identités. Cela aura des conséquences sur la nature de l'extension urbaine, qui devra être plus clairement contrainte que par le passé. Il en va de l'équilibre et de l'harmonie d'un territoire, dont l'attractivité reste fondatrice pour assurer un développement qualitatif de ce qui est et restera sa principale activité économique : le tourisme.

Dans la continuité des grandes orientations définies tout au long des dernières années, ainsi que des nombreuses réalisations qui sont venues les concrétiser, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme va nécessiter la réalisation de choix importants, qui ne pourront se faire que dans la concertation, seule susceptible d'engendrer l'adhésion du plus grand nombre.

C'est donc avec cette ambition que je vous invite à prendre connaissance des éléments de diagnostic, qui sont présentés dans ce numéro du journal municipal. De nombreuses réunions vont se succéder afin de préciser les principes d'aménagement des différents secteurs et quartiers de notre territoire. J'espère vous y retrouver nombreux car c'est ensemble que nous donnerons à notre cité l'avenir qu'elle mérite.

Gilles D'Ettore
Député-Maire d'Agde

Un septennat REUSSI

pour le Capitaine Bonnafox

LE CAPITAINE CARLES
LUI SUCCEDE

Depuis le 1^{er} mars, le Centre de Secours Principal d'Agde est dirigé par le Capitaine Jean-Marie Carles. Le Capitaine Jérôme Bonnafox a en effet été appelé à prendre le commandement du Centre de Secours de Béziers afin d'accéder au grade de Commandant. Pourtant, ce n'est pas sans un pincement au cœur qu'il a fait ses adieux à ses troupes le 26 février dernier entouré pour l'occasion de nombreuses personnalités, collègues et amis.

La cérémonie toute aussi solennelle qu'amicale s'est tenue au Centre de Secours d'Agde en présence de nombreux élus dont le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Conseiller Général et 1^{er} Adjoint Sébastien Frey, le Maire de Marseillan Yves Michel et les Maires de Bessan et Florensac, du Directeur du SDIS 34 le Colonel Christophe Risdorfer, du Président du SDIS Michel Gaudy, ainsi que de nombreux sapeurs-pompiers et d'invités.

Après la remise de nouveaux grades à une dizaine de récipiendaires, les élus et gradés ont successivement pris place sur la tribune officielle, saluant tour à tour le travail accompli par Jérôme Bonnafox et mettant en exergue ses qualités professionnelles et humaines.

Le Colonel Risdorfer a pris le premier la parole pour retracer avec émotion la carrière de celui qu'il considère comme "un ami" et qui "est devenu sapeur-pompier volontaire en 1988, avant d'in-

tégrer le CSP de Montpellier jusqu'en 1996, année où il est passé Lieutenant. De 1997 à 1999, il fut l'adjoint au chef du service formation, dont il prendra la responsabilité en 1993 et ce jusqu'en 2003. Le 1^{er} novembre 2003, on lui propose en effet de prendre le commandement du Centre de Secours d'Agde, qu'il quitte aujourd'hui pour faire évoluer sa carrière. Jérôme Bonnafox est un officier courageux et très travailleur. Il est apprécié de ses subordonnés, de sa hiérarchie et des élus avec lesquels il travaille au quotidien". Non sans humour, le Colonel a ensuite précisé qu' "en prenant ses nouvelles fonctions à Béziers, Jérôme succède à nouveau au Commandant Rebillon, qui rejoint l'Etat-Major à Vailhauquès. Il sait donc déjà quel sera son prochain poste !". Pour finir, le Colonel a présenté celui qui lui succède donc à Agde, le Capitaine Jean-Marie Carles (voir notre portrait p.6) avant de mettre à l'honneur l'ensemble des sapeurs-pompiers du Centre de Secours agathois.

Un hommage repris dans son discours par le Maire de Marseillan, qui a lui aussi salué le travail réalisé par le Capitaine Bonnafox et l'ensemble du Corps d'Agde sur sa commune.

Quant au Président du SDIS, Michel Gaudy, il s'est félicité d'avoir, "il y a 14 ans, recruté Jérôme Bonnafox comme Lieutenant. Je suis heureux de ne pas m'être trompé dans mon choix. Le Centre d'Agde est difficile à gérer et ceux qui y réussissent sont capables de réussir partout". Puis il a précisé que le Centre avait "été magnifiquement rénové et équipé" et, se tournant vers le Député-Maire





Gilles D'Ettore, il a souligné que *“si tous les Maires étaient comme vous, l'ensemble des casernes serait bien équipé”*. Pour conclure, il a souhaité à son tour la bienvenue au Capitaine Carles. *“Je sais qu'avec vous aussi, les hommes du CSP seront bien commandés !”*.

Le Député-Maire d'Agde a pour sa part souhaité placer cette soirée *“sous le signe de l'émotion, où se mêlent des sentiments de tristesse et de joie, avec d'un côté le départ de Jérôme Bonnafoux et de l'autre la continuité assurée à la caserne d'Agde par la nomination du Capitaine Carles que nous apprécions particulièrement”*. Il a ensuite mis à l'honneur Jérôme Bonnafoux qui, à 37 ans, accède au grade de Commandant, et raconté certaines anecdotes à son sujet. *“Trois jours après l'arrivée du Capitaine, nous avons dû faire face ensemble à une mini tornade. Sa nouvelle nomination commençait bien ! Nous avons aussi dû gérer de nombreuses crues, à l'occasion desquelles le Capitaine était très demandé par l'ensemble des médias et tout particulièrement par les journalistes des chaînes allemandes qui n'étaient pas insensibles à son physique nordique !”*. Le Député-Maire a profité de l'occasion pour saluer également *“les 97 sapeurs-pompiers qui œuvrent à vos côtés ainsi que votre famille, votre femme Véronique et votre fille Olivia. Pour toute votre implication au sein de notre ville, où vous avez d'ailleurs choisi de continuer à résider, je tiens à vous nommer citoyen d'honneur d'Agde. Vous faites partie de son histoire que vous avez marquée de votre empreinte depuis sept ans. Vous nous avez donné l'impulsion nécessaire et les bons conseils pour bénéficier de nouveaux services et vous vous êtes investi sans compter à nos côtés durant toutes ces années, ce*

dont je vous remercie”. Avant que le Capitaine Bonnafoux ne prenne la parole, Gilles D'Ettore lui a remis l'une des plus belles distinctions de la Ville : une représentation de l'Ephèbe d'Agde.

La conclusion des discours est donc revenue à Jérôme Bonnafoux et c'est avec une grande émotion qu'il a rappelé qu' *“il y a 7 ans, je prenais à Agde mes nouvelles fonctions sans penser au seul instant que je relèverai à nouveau le Commandant Rebillon et cette fois à Béziers. Les années passent vite et un nouveau challenge s'ouvre à moi aujourd'hui, mais je garderai un souvenir inoubliable de mon commandement à Agde. Je veux rendre à mon tour hommage à toutes celles et tous ceux qui m'ont permis de mener à bien mes objectifs. À commencer par le Président Gaudy, pour mon*



recrutement, ainsi que l'ensemble des élus avec qui j'ai travaillé, une collaboration basée sur le respect et la confiance. Avec le Député-Maire d'Agde, nous avons en effet partagé de longues nuits et week-end pour faire face aux nombreux événements. Merci également aux services municipaux du canton, avec qui nous avons eu des relations exemplaires ainsi qu'aux chevilles ouvrières qui nous ont permis de moderniser et d'agrandir la caserne, il s'agit des présidents successifs du SIVOM, MM. Sébastien Frey et Rémy Glomot. Je n'oublie pas non plus les sapeurs-pompiers d'Agde, qui m'ont toujours soutenu dans mes projets : l'ensemble des équipes, les pompiers volontaires, les trois secrétaires, Philippe le cuistot ainsi que les deux mécanos, "les rois de la débrouille". Je viens de passer avec vous les meilleures années de ma carrière et elles resteront à jamais gravées dans ma mémoire. Que ce soit dans des moments de joie ou des moments plus difficiles, comme par exemple mon accident de ski, nous nous sommes toujours serrés les coudes. Je pense également à l'équipe de l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Agde, qui met en place de nombreuses animations et dont le futur projet, et j'espère pouvoir y participer malgré tout, est de développer le service incendie à "Tata au Maroc".

Merci encore à tous pour votre confiance et votre soutien sans faille. Je vous quitte avec regrets et tristesse mais sereinement car je vous laisse à mon successeur Jean-Marie. Il fut l'un de mes adjoints, sans lesquels je n'aurais pu concrétiser mes projets. Je ne vous dis pas adieu mais au revoir car je reste sur Agde et je profite de cet instant pour saluer ma famille, mes proches, et en particulier ma femme et ma fille. Merci".

Cette belle cérémonie, placée sous le signe de l'émotion et de l'humour, a pris fin en musique, au son de la fanfare des sapeurs-pompiers, non sans que l'Amicale du Centre n'offre à son Capitaine quelques présents, en témoignage d'amitié.



Le Capitaine Jean-Marie Carles à la tête du CSP d'Agde

Etre pompier dans la famille Carles, c'est une évidence ! Sétis d'origine, Jean-Marie Carles a en effet grandi dans le milieu des sapeurs-pompiers puisque son père a été, durant 32 ans, pompier volontaire à Sète. Son jeune frère a d'ailleurs pris la relève en devenant lui-même sapeur volontaire, toujours à Sète. Jean-Marie pensait qu'avec ses deux filles, la tradition familiale s'arrêterait. Et bien non ! Bien au contraire. Son aînée, Céline, est cadre au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Bouches-du-Rhône et qui plus est mariée à un sapeur-pompier professionnel. Quant à la seconde, Candie, infirmière libérale, elle est sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours d'Agde ! Heureux grand-père, Jean-Marie a grand espoir que la vocation se perpétue encore quelques années, puisque Lenny, l'un de ses deux petits-fils, est déjà, à trois ans et demi, un passionné des camions rouges ! Pour les hommes du Centre de Secours d'Agde, Jean-Marie Carles n'est pas un inconnu puisqu'il est arrivé à la caserne en 2003 et a été durant toutes ces années l'un des adjoints du Capitaine Bonnafoux. Sa carrière a débuté à l'âge de 17 ans, lorsqu'il a rejoint le bataillon des Marins-Pompiers de Marseille. Une expérience très enrichissante car elle lui permettra de reprendre ses études et d'obtenir un grand nombre de diplômes professionnels, tels que celui de plongeur ou encore de préventionniste. En 1989, alors qu'il est 1^{er} maître chez les Marins-Pompiers, il a envie de changer de statut. Il décide de devenir pompier professionnel et débute à Antibes en tant que sapeur 2^{ème} classe stagiaire. En 1993, il devient adjudant et jusqu'en 1997 il sera chef d'un Centre de Secours dans les Bouches-du-Rhône. Il sera ensuite recruté par le SDIS de l'Hérault comme adjudant chef au service prévention. Il nous confie d'ailleurs qu'"être préventionniste, c'est une carte de visite car il y en a peu sur le marché. Justement, de par cette rareté, nous sommes souvent bloqués dans notre carrière car on ne souhaite pas nous perdre en nous nommant sur d'autres postes". Jean-Marie Carles obtiendra ensuite le concours de lieutenant, avant de rejoindre, en 2003, la caserne d'Agde sur un poste de... préventionniste, le Centre étant le plus important en matière de prévention (NB : 1 300 établissements recevant du public). En 2004, il réussit le concours de capitaine avant d'être nommé l'année suivante. Il évoluera donc jusqu'à aujourd'hui en qualité d'adjoint aux côtés des Capitaines Bonnafoux et Bages, lequel s'occupe plus particulièrement de la formation des jeunes sapeurs-pompiers et de la surveillance des plages. Depuis le 1^{er} mars 2010, le Capitaine Jean-Marie Carles, apprécié de tous, a donc pris, à 54 ans, ses nouvelles fonctions de dirigeant du Centre de Secours d'Agde avec, sous son commandement, pas moins de 47 sapeurs-pompiers professionnels et autant de sapeurs-pompiers volontaires, auxquels s'ajoutent le personnel administratif et technique.

TROPHÉE DE L'EPHÈBE

Francis Tavares décroche le titre de champion d'Europe



Il est des soirées comme on voudrait en vivre plus souvent et assurément celle du 13 mars dernier en fait partie. En effet, la 7^{ème} édition du Trophée de l'Ephèbe a été l'occasion pour l'Agathois Francis Tavares de décrocher le très convoité titre de champion d'Europe. Un titre remporté de main de maître et qui, vraisemblablement, en annonce d'autres. Retour sur une performance qui fait honneur au sport agathois.

Depuis 7 ans maintenant, l'association Master Kick organise le Trophée de l'Ephèbe. Et cette année encore, c'est devant un Palais des Sports comble que s'est tenu l'événement. Il faut dire que l'affiche proposée était des plus alléchantes, avec pas moins de 11 combats

dont le Tournoi de l'Ephèbe, et surtout un championnat d'Europe avec toutes les promesses de couronnement d'un Francis Tavares en pleine forme. Pari réussi donc pour l'association, qui avait misé sur ses têtes d'affiches locales.

Chez les amateurs, les Agathois se sont d'ailleurs plutôt bien comportés puisque sur les quatre compétiteurs engagés, trois ont gagné leur combat. Durant l'entracte, les organisateurs ont rendu hommage au fondateur du Boxing-club agathois, Aldo Asaro, récemment disparu à l'âge de 74 ans et que la foule a longuement applaudi.

Après les amateurs, place aux "pros", à commencer par la rencontre Aurélien Froment - Irina Mapezas. Le combat le plus court de la soirée puisqu'il n'aura fallu qu'1 minute et 20 secondes à la jeune femme du club de Servian pour venir à bout de son homologue russe - laquelle s'entraîne toutefois en



France - par un direct au premier round qui a entraîné un arrêt pour blessure.

Autre combat attendu : celui du très populaire Nicolas Wamba, devenu Agathois pour se rapprocher de l'élue de son cœur et qui, à 21 ans, s'est adjugé la victoire du tournoi poids lourds "Kick Tournament 2010" de Marseille, le 29 janvier dernier. Il faut reconnaître que Nicolas est un cogneur et un gros gabarit face auquel Yann Thomas, son adversaire du jour, n'a pu faire grand chose. La messe étant déjà dite au 3^{ème} round, le jet de l'éponge a donc logiquement donné la victoire à l'Agathois à la reprise du 4^{ème}.

Mais le clou de la soirée, c'était assurément le championnat d'Europe opposant l'Agathois Francis Tavares au Croate Nikola Bozic, deux

adversaires aux qualités bien différentes ainsi que les spectateurs ont pu en juger dès le premier round. La puissance et la précision du Français étaient opposées à la rapidité de son rival, mais aussi à ses mauvais coups. Au fil des rounds, Tavares a frappé avec puissance là où ça fait mal, tantôt sur le haut, tantôt sur les jambes, le point faible de son adversaire, marquant ainsi nombre de points sur les notes des juges. Bozic, lui, sentant le match lui échapper, a frappé, mais là où les règles du kick boxing l'interdisent. Ses deux premiers mauvais coups ont plutôt eu l'effet inverse à celui attendu sur l'Agathois, qui a semblé galvanisé face à ces manquements aux règles. L'arbitre avait pourtant prévenu le Croate : pour tout 3^{ème} mauvais coup, le match s'arrêterait. Et c'est ainsi qu'un coup de coude a scellé le destin du match et permis à l'Agathois de devenir champion d'Europe à la 5^{ème} reprise. Peut-être est-il resté comme un goût d'inachevé dans la bouche de Francis. Peu importe. Les juges lui auraient de toute façon donné la victoire tant sa supériorité combative était évidente. Nicolas Wamba l'a d'ailleurs porté en triomphe devant un public en liesse avant qu'André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, ne lui attache la ceinture européenne autour de la taille. Un champion agathois de plus brille désormais dans les sports de combats.



Adieu Aldo !

Le fondateur du Boxing-club agathois a tiré sa révérence



La boxe agathoise vient de perdre l'un de ses plus ardents défenseurs. Joseph Aldo Asaro, dit "Aldo", président fondateur du Boxing-club agathois, est en effet décédé le 23 février dernier, à l'âge de 74 ans. L'homme, qui était connu pour ses coups de gueule et la rudesse de ses méthodes de travail, aura marqué

durablement les esprits et forgé de nombreux champions, à l'image des Agathois Frédéric Patrac et Christophe Rodrigues ou encore des Sétois Eric Nicoletta et Miloud Kaddour.

Multi médaillé militaire, cet ancien para, qui avait participé aux campagnes d'Indochine, d'Algérie et de Tunisie, a commencé à boxer sur le tard, à l'âge de 24 ans. Passé professionnel au cours de l'année 1960-61, après seulement un an chez les amateurs - fait suffisamment rarissime pour être souligné - il s'était fait un nom sur les rings, ce qui lui valut de voyager mais aussi de rencontrer de nombreuses personnalités du show-biz (comme Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Fernandel, Claude François ou encore Johnny Halliday) avant de s'installer à Agde pour y ouvrir un restaurant. Tout en menant cette activité, il fonde en 1981 le Boxing-club agathois, qui sera sa seconde famille pendant plus de 30 ans. Il y entraînera de futurs champions mais aussi de nombreux jeunes afin de les sortir de la rue comme il le disait lui-même. Entraîneur et éducateur à la fois, Aldo.

Une personnalité entière tout autant qu'attachante, qui s'était même engagée en politique et qui aura prêté sa "gueule" à des gangsters et autres voyous au cinéma. Celui qui a reçu à l'âge de 65 ans la Médaille d'Or de la jeunesse et des sports, pour avoir consacré sa vie au "noble art", laisse la boxe agathoise en particulier et le monde de la boxe en général, orphelins.

LES RESULTATS

Chez les amateurs (combats classe C) :

- Moins de 63 kg : Julien Torres gagne contre Florent Servent
- Moins de 67 kg : Bruno Tavares (le frère de Francis) s'incline devant Jérémy Day, Alexandre Rey l'emporte face à Yann Chapuis
- Moins de 71 kg : nul pour Jérémy Jacquin contre William Allier
- Moins de 81 kg : Aziz Habibi gagne contre Medhi Ziani

Chez les pros (combats classe A) :

- Moins de 60 kg : Elodie Muertas bat Belinda Dehoras
- Moins de 65 kg : Aurélie Froment gagne contre Irina Mazepas
- Moins de 67 kg : Yohan Havan s'incline face à Frédéric Diaz
- Moins de 75 kg : Frédéric Berrichon perd face à Aydin Tuncay
- Moins de 91 kg : L'Agathois Nicolas Wamba remporte le Trophée de l'Ephèbe face au Lunellois Yann Thomas ; L'Agathois Francis Tavares est couronné Champion d'Europe WAKO-PRO face au Croate Nikola Bozic



DU POS AU PLU

Pour un développement d'Agde ambitieux et équilibré

Exit le POS (Plan d'Occupation des Sols). Place au PLU (Plan Local d'Urbanisme) ! Entré en vigueur en 1999, le premier cèdera la place au second "entre avril et septembre 2011", a annoncé le Député-Maire Gilles D'Ettore. D'ici là, la Municipalité entend partager chaque étape de la procédure avec les Agathois, à commencer par celle du diagnostic. Histoire "de recueillir vos attentes et vos souhaits" a précisé le Député-Maire, arguant du fait que "ce genre de dossier ne doit pas être laissé aux seuls spécialistes" puisqu'il en va de "l'intérêt général" et d'"un avenir que nous voulons collectif et où chacun puisse trouver sa place et s'épanouir".

de tenir compte de tous les paramètres si l'on veut assurer l'avenir, tout en respectant notre projet "Agde, archipel de vie". Et le Député-Maire de préciser ensuite les priorités de la Ville, à commencer par "le respect de nos trois entités", ce qui passe par "le maintien des équilibres" et "la conservation des espaces naturels", mais aussi "le développement économique", et notamment "touristique", que ce soit pour les générations actuelles ou futures.

Le 2 mars dernier, le diagnostic du futur Plan Local d'Urbanisme d'Agde a donc été officiellement présenté aux Agathois en salle de la Fresque du Palais des Congrès. Un rendez-vous que ces derniers n'ont pas boudé puisqu'ils étaient près de 150, commerçants, représentants d'associations et des Comités de Quartier, propriétaires fonciers ou simples curieux, à avoir répondu présent à l'invitation du Député-Maire Gilles D'Ettore et de son Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey.

Gilles D'Ettore a expliqué que ce bilan, présenté sous forme d'exposition comportant une dizaine de panneaux et reprenant les conclusions du cabinet indépendant qui l'a mené, "retrace l'histoire de notre cité jusqu'à aujourd'hui. Il est en effet primordial





Il a ensuite cédé la parole à Sébastien Frey, lequel a exposé de manière chronologique et pédagogique les grandes lignes du projet. Car loin d'être une simple écriture réglementaire, entrant dans le cadre d'une procédure codifiée, le PLU est un processus important, qui engage l'avenir et vient formaliser le projet de ville. C'est pourquoi la Municipalité a souhaité *"une concertation la plus large possible"* et *"agrémenté la procédure d'un certain nombre de rencontres"* : avec les sept Comités de Quartier tout d'abord, puis dans le cadre de quatre ateliers thématiques, lors d'une séance du Conseil Municipal ensuite et enfin au travers de cette exposition itinérante, présentée au Cap puis au Grau et enfin sur Agde.

Deux autres phases suivront. La première concerne *"l'élaboration du PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, avant l'été 2010"*, là encore *"en concertation avec la population"*. La seconde marquera *"l'écriture réglementaire du PLU, d'ici l'été 2011"*, soit une petite année *"pour confronter nos points de vue avec ceux des services de l'Etat"*.

Au final, le but est simple : faire en sorte que le PLU permette la mise en œuvre d'un projet de ville ambitieux et équilibré, au service de tous.

Interview de Sébastien Frey Premier Adjoint au Maire



L'année prochaine, le PLU va remplacer notre actuel POS. Pourquoi un tel changement et que va-t-il impliquer pour Agde ?

Sébastien Frey : Notre POS date de 1999. Il aura 12 ans quand il sera remplacé par le PLU. Or, l'impact que peut avoir ce type de document sur nos paysages et notre cadre de vie ne concerne pas les seules années durant lesquelles il est en vigueur

mais conditionne aussi l'avenir. La révision générale en cours, qui va aboutir à la mise en place du PLU, n'est donc pas une simple écriture réglementaire, mais bel et bien un document stratégique et politique fort, puisqu'il va fixer les conditions d'aménagement au-delà des seuls aspects réglementaires et dessiner le visage d'Agde tel qu'en hériteront les générations futures. Aujourd'hui, la phase 1 de la procédure vient de s'achever. Il s'agit de celle du diagnostic, qui dresse un état des lieux de notre cité et pose les bases de la réflexion.

Quels sont donc les constats majeurs qui ressortent de ce diagnostic ?

Il y en a, à mon sens, quatre. En premier lieu, le fait qu'Agde dispose d'une richesse naturelle et géologique indiscutable, mais qui s'accompagne de contraintes. Je pense notamment aux réserves naturelles, aux sites Natura 2000 et au PPRI puisque 31 % de la population est concernée par les risques d'inondation. Second point important : l'urbanisation de notre ville. Si elle apparaît diversifiée, la consommation de l'espace a été en revanche exponentielle au cours des 50 dernières années. Nous sommes en effet passés de 220

hectares en 1965 à 1 354 hectares en 2006, soit 6 fois plus d'espace consommé en 40 ans qu'en 20 siècles ! Ce n'est pas rien. Toutefois, le point positif est que l'habitat reste peu dense puisqu'il est davantage individuel que collectif. Troisième constat à prendre en compte : l'économie locale a connu une mutation inédite. D'agricole, elle est devenue aujourd'hui principalement touristique. Pour preuve : la surface agricole s'est réduite de 50 % en 30 ans et le secteur ne représente que 3,5 % des emplois contre 84,3 % pour le tertiaire. Enfin, la croissance démographique est soutenue. Du gros village qu'Agde était il y a encore 50 ans, nous sommes passés à une ville moyenne de 21 293 habitants (source INSEE) qui affiche 250 000 à 300 000 résidents au plus fort de la saison estivale.

Quelles pistes de réflexion se dégagent aujourd'hui ?

En termes démographiques, Gilles D'Ettore a fixé un objectif : qu'Agde n'excède pas les 30 000 habitants permanents. L'urbanisation aujourd'hui du Capiscol et des Cayrets, demain de Malfato, enfin la réhabilitation du Cœur de Ville et de sa couronne, représente donc l'ultime étape du point de vue de l'offre de logements. En matière d'aménagement durable du territoire, Agde doit rester un Archipel de vie, c'est-à-dire avec des pôles bien distincts qui seront reliés par la ceinture verte, laquelle va être embellie et mise en valeur. Du Bagnas à Saint-Martin, des Champs Blancs à la Prunette jusqu'aux Verdisses, nous devons en effet avoir un espace de respiration où habitants et estivants puissent se retrouver. A cet égard aussi, il est important de réfléchir au traitement des entrées de ville, qui sont quand même la première image - celle qui marque donc - que l'on a de notre cité. Du point de vue économique, la volonté de la Municipalité est de renforcer le statut de destination touristique internationale de notre ville, ce qui passera par le réaménagement de l'île des Loisirs, des quais du Centre-Port et du Village Naturiste, mais aussi l'extension du Golf, tout en favorisant la connexion avec le Cœur de Ville et le Grau d'Agde. Enfin, il s'agit d'affirmer le rayonnement de notre cité au cœur d'un territoire élargi. Si Agde est déjà la ville centre de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, il lui appartient aussi de confirmer son leadership touristique et de développer la mobilité via un pôle multimodal comprenant la gare SNCF, le port fluvial (dont les études sont en cours), les voies douces, la desserte de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde...

En conclusion, une phrase pour résumer l'ambition de la Municipalité ?

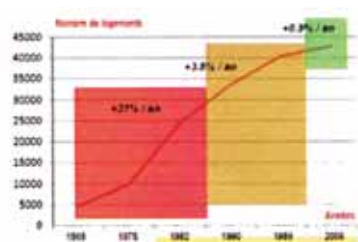
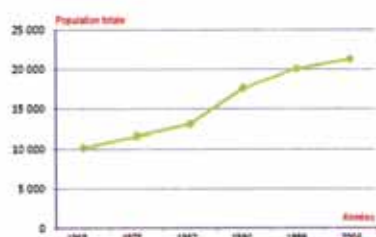
Notre but est d'aboutir à un plan ambitieux et équilibré, élaboré pour les Agathois et avec les Agathois.

ce qu'il faut retenir DU Diagnostic

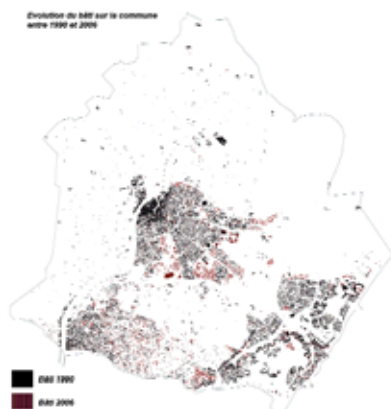
Agde

en quelques chiffres...

- 21 293 habitants (Source INSEE) qui résident à plus de 75 % sur Agde depuis 2001
- 43 000 logements dont plus de 30 000 résidences secondaires
- Près de 8 000 emplois dont 6 700 tertiaires
- 1 735 ha agricoles soit 35 % de la superficie communale
- 1 627 ha naturels soit 32 % de la superficie communale

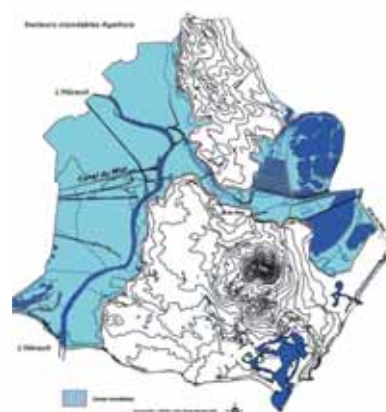


Evolution du SDF sur le territoire entre 1999 et 2004



Une ville avec des spécificités paysagères multiples mais dont la préservation est assurée

Agde est marquée par 9 unités paysagères : la plaine agri-viticole, les cônes volcaniques végétalisés, les étangs, la charpente bleue : l'Hérault et le Canal du Midi, l'unité marine, les plages, dunes et falaises maritimes, le marais bocager, la planèze, les secteurs urbanisés ou aménagés.



Une mosaïque de paysages dont la préservation est "assurée", notamment avec la Réserve naturelle nationale du Bagnas ou le réseau Natura 2000, extrêmement présent sur la commune : 2 ZPS et 4 SIC (Sites d'Intérêt Communautaire).

Un territoire de vie...

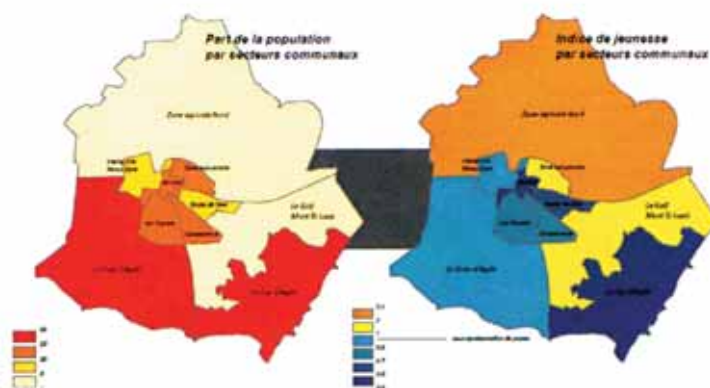
Agde dispose d'un degré d'équipements et de services maximal (action sociale, culturelle, patrimoniale, sportive, éducative...)

... et de travail

Près de 8 000 emplois, ainsi répartis :

- Professions intermédiaires (22,4 %) / Employés (36 %)
- Ouvriers (19,4 %)
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprises (13,5 %)
- Cadres et professions intellectuelles supérieures (7,5 %)
- Agriculteurs exploitants (1,3 %)

Le tourisme, PRINCIPAL FACTEUR DE DYNAMISME économique



Le tourisme, c'est tout d'abord...

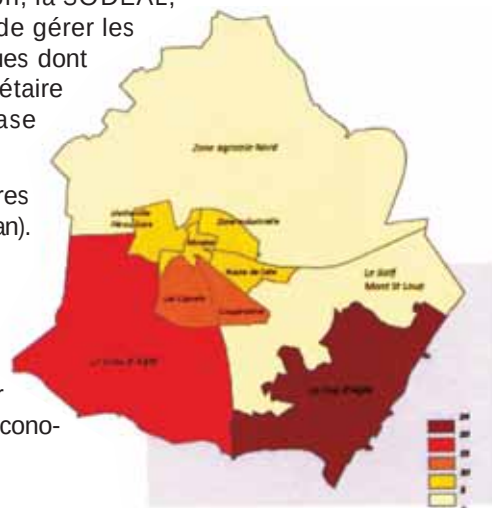
- une fréquentation communale estimée à 15 millions de nuitées par an, dont 12 millions pour la station du Cap d'Agde (soit près de 40 % du total de l'Hérault),
- 24 hôtels pour 698 chambres (2 et 3 étoiles à 92 %),
- 28 terrains de campings pour 7 331 emplacements (2 et 3 étoiles à 94,4 %),
- une capacité d'accueil des résidences secondaires estimée à 146 445 lits, soit 77,6 % de la capacité d'accueil globale de la commune.

Le tourisme, c'est aussi...

- un Office de Tourisme 4* qui reçoit aujourd'hui plus de 350 000 personnes par an.
- une société de gestion, la SODEAL, chargée entre autres de gérer les équipements touristiques dont la commune est propriétaire (ports, campings, base nautique).
- des activités saisonnières (plus de 5 000 emplois/an).

Le tourisme, c'est enfin...

une répercussion sur l'ensemble des filières économiques de la commune.



Le commerce

Il représente 20 % des emplois communaux. Une dynamique qui se structure autour d'un centre historique, d'un centre ville élargi au Boulevard du Monaco, de deux zones commerciales périphériques et de deux stations touristiques

La construction et l'artisanat

Une dynamique qui se structure autour d'activité de réparations ou de services aux entreprises. L'artisanat représente 10 % des emplois communaux, le bâtiment 7,2 % et l'industrie 4,6 %. La construction impose la dynamique économique la plus significative avec une évolution entre 2000 et 2007 de 27,1 %.

L'agriculture

Elle représente une centaine d'exploitations et 1310 ha de Surface Agricole Utile (contre 2 340 ha en 1979). Cette baisse de la SAU est liée à la réduction de la surface cultivée en vignes et à la dynamique constructive croissante basée sur une évolution du parc résidentiel de près de 1 300 constructions neuves par an (la majorité en individuel pur sur la période 1995-2000).

La pêche c'est :

- Le Port du Grau d'Agde comprenant un quai de 120 mètres de long en cours d'extension, un terre-plein de 10 000 m² et une halle à marée de 900 m² (seconde criée de Méditerranée après Sète (avec 1 639 tonnes en 2007), un panache unique de tous les métiers pratiqués en Méditerranée (thoniers, chalutiers, petits métiers...) et 50 acheteurs agréés, mareyeurs et poissonniers.
- Une quinzaine de petits métiers basés à l'Avant-Port du Cap d'Agde.
 - Des petits métiers maritimes.
 - Des récifs artificiels ayant revitalisé la ressource halieutique.

7 enjeux stratégiques

1. Le renforcement de la spécificité de l'Archipel agathois : une ville multi-polaire
2. L'organisation de la croissance urbaine et le respect des grands équilibres entre renouvellement et extension
3. Le renforcement de l'image de destination touristique "station capitale" dans un contexte concurrentiel affirmé
4. La préservation des activités économiques agricoles et halieutiques traditionnelles à réelle fonction paysagère et création de nouvelles activités économiques à forte valeur ajoutée
5. La création d'infrastructures, d'équipements et de logements indispensables à la qualité de vie "résidentielle"
6. L'affirmation de la fonction de centralité et du rayonnement économique de la ville d'Agde au sein d'un territoire élargi
7. L'ancrage dans la "culture" méditerranéenne et hellénique et le renforcement de la relation avec la mer



Trois pôles urbains répartis de manière équilibrée

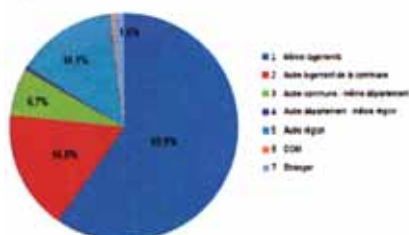
L'urbain sur la commune d'Agde, c'est 1 354 hectares aménagés (soit 26 % du territoire communal) et 252 hectares bâtis (soit 4,8 % du territoire communal) sur trois entités bien distinctes :

- 1 au centre du territoire communal en bordure de l'Hérault, Agde Centre et ses faubourgs historiques = 67 % de la population permanente
- 2 à l'embouchure de l'Hérault, la Tamarissière (rive droite) et le Grau d'Agde (rive gauche) = 18 % de la population permanente
- 3 en bord de mer, la station littorale du Cap d'Agde, qui fut créée dans les années 70 dans le cadre de la "mission Racine" = 15 % de la population permanente = 88 % de la population estivale.

Si la commune comprend certains secteurs partiellement cabanisés il faut noter l'action communale en terme de "décabanisation" de son territoire, une procédure qui a permis d'enlever à ce jour 295 caravanes et 59 mobil-homes.



Migrations résidentielles entre 2001 et 2008





UN PROJET CAPITAL

pour les quais du Centre-Port

Le Cap d'Agde a 40 ans cette année. Un bel âge certes, moins au regard de certaines de ses infrastructures qui ont aujourd'hui besoin d'un sérieux lifting si l'on veut maintenir notre station au rang de destination CAPITAL. La Municipalité a donc saisi l'occasion de cette année anniversaire pour engager une opération d'envergure : celle de la requalification des quais du Centre-Port. Un projet en 5 phases, qui sera lancé dès cet automne ! Et promet de transformer radicalement le visage du Cap d'Agde pour les 40 ans à venir...

C'était l'une des principales questions à l'ordre du jour du Conseil du 5 décembre dernier : la requalification des quais du Centre-Port du Cap d'Agde. C'est ainsi que tour à tour, les élus ont adopté à l'unanimité des votants (moins une abstention) le lancement de la consultation pour la conduite d'opération et pour la maîtrise d'œuvre.

Comme l'a alors précisé Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, "cette opération porte sur l'aménagement des quais Jean Miquel, Di Dominico, Beaupré, Trinquette, Trirème et des Phéniciens, ainsi que sur les voies et places attenantes menant aux grands parkings de l'avenue des Sergents". Soit au total 1 100 mètres de long sur 8 à 12 mètres de large.

Quatre objectifs pour métamorphoser les quais

Ce projet d'envergure vise à répondre à quatre objectifs :

- Renforcer la structure des quais et reprendre leur revêtement. Une intervention "prioritaire" qui permettra d'améliorer le confort et la sécurité des promeneurs mais aussi d'enfouir les réseaux humides et secs existants. *"Nous pourrions ainsi élargir le quai Jean Miquel afin d'ouvrir davantage les perspectives que peut offrir cet espace".*
- Aménager un espace public au cœur de la station et à la dimension du Cap d'Agde. Le lieu retenu : le parking de l'ancienne Douane. Situé entre la place Terrisse et la place du Barbecue, celui-ci



présente le double avantage d'être vaste et central. Aujourd'hui, il ne répond plus aux enjeux du développement touristique, c'est pourquoi la Ville entend l'ouvrir largement pour en faire un vrai lieu de vie et d'animation.

- Mettre en valeur les sept liaisons piétonnières qui relient l'avenue des Sergents et les quais du Centre-Port. Les différents espaces existants : ceux affectés à la circulation, puis les parkings, le bâti et enfin les quais sont aujourd'hui trop hiérarchisés. L'objectif est de faire de ces liaisons piétonnières de vrais cheminements d'accueil, ce qu'elles ne sont pas actuellement.
- Créer une nouvelle ambiance correspondant aux attentes et aux envies des touristes des années 2010 et suivantes. Ce qui



passer par la création d'un plan lumière conçu à l'échelle du quartier, la reconfiguration du bassin principal afin de libérer, le long du quai Miquel, un espace dévolu aux déplacements des bateaux et à l'organisation de spectacles visibles depuis les quais et enfin la valorisation des terrasses commerciales (mise en place d'une charte d'aménagement).

Un projet, six tranches

Afin de ne pas gêner l'activité saisonnière commerciale et touristique de la station, l'opération a été scindée en six tranches : une par an, sur la période allant d'octobre à avril :

- **Tranche ferme** (dont le lancement est prévu cet automne) : Quais Di Dominico et Jean Miquel, Place de l'Ancienne Douane et places attenantes
- **Tranche conditionnelle 1**
Quai Beaupré et places attenantes
- **Tranche conditionnelle 2**
Quai Trinquette et places attenantes
- **Tranche conditionnelle 3**
Quais Trirème et Phéniciens et places attenantes
- **Tranche conditionnelle 4**
Voies attenantes jusqu'à la passerelle du Palais des Congrès (passerelle comprise)
- **Tranche conditionnelle 5**
Voies attenantes restantes

Une première enveloppe a été dévolue à cette opération qui métamorphosera les quais, quarante ans après leur création. Elle s'élève à 6 300 000€.



TRANSPORTS URBAINS

Capbus met l'“Agglo” à 1 euro !

Nouveau maillage, nouveaux horaires, nouvelle gamme tarifaire, nouveaux véhicules... depuis le 1^{er} mars dernier, c'est un service de qualité et largement modernisé qu'a mis en place la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) sur son territoire, et notamment sur Agde. Un nouveau schéma des transports publics, qui a été officiellement dévoilé le 4 février en salle des Fêtes par le Député-Maire Gilles D'Ettore, en sa qualité de Président de la CAHM, Cédric Carbou, responsable de la Société CarPostal - Agde, Sébastien Frey, Premier Adjoint chargé de l'Aménagement durable du territoire et Christian Théron, Conseiller Municipal et Vice-Président de l'Agglomération en charge des transports et des déplacements.

Comme l'a déclaré Gilles D'Ettore en préambule, “c'est à la suite d'une étude approfondie des déplacements sur le territoire communal et intercommunal, et à la signature d'une délégation de service public entre la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la société de transports CarPostal que la ville d'Agde bénéficie aujourd'hui d'un réseau tout neuf. Ainsi, il est désormais possible de se déplacer sur l'ensemble des 19 villes et villages de notre Agglomération”. Certaines lignes sont en service permanent, d'autres saisonnières, d'autres enfin “à la demande”. Il suffit à l'usager de demander son activation par téléphone entre 6h et 20h, la veille, auprès du Numéro Vert dédié. La totalité du réseau fonctionne tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés hors saison.



Pour résumer, l'Agglomération, en termes de transports, passe de 230 000 km/an à 437 000 km/an avec, en moyenne pour Agde, 1 bus toutes les 30 mn contre une heure auparavant. Côté véhicules, la flotte comprend 17 cars climatisés aux couleurs de la CAHM, dont 14 entièrement neufs et 3 en service depuis moins d'un an, proposant de 15 à 60 places. Tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à des planchers surbaissés et/ou des rampes d'accès actionnées par les chauffeurs ainsi que des places réservées. Les bus ont également été adaptés aux besoins : ainsi ceux qui assurent la liaison Agde Gare SNCF - Le Cap d'Agde sont dotés de plus grands casiers à bagages. Enfin, il sera possible, grâce à la géolocalisation, de connaître, sur simple coup de fil, le temps d'attente avant le prochain bus, ou son éventuel retard.

> Des tarifs avantageux <

- **Ticket à l'unité** : 1 euro
(1 trajet aller avec correspondance, valable durant 1 heure)
- **Ticket journée** : 3 euros (trajets illimités, valable 1 journée)
- **Carte 10 trajets** : 5 euros (moins de 18 ans, étudiants, scolaires) et 8 euros tout public (1 trajet aller avec correspondance, valable durant 1 heure)
- **Abonnement mensuel** : 12 euros (moins de 18 ans, étudiants, scolaires) ou 20 euros tout public
- **Abonnement annuel** : 200 euros (pour tous)

Pour plus d'infos, ou pour connaître l'actualité : www.capbus.fr



Côté lignes, là encore le nombre a été revu à la hausse avec un total porté à 19 pour l'ensemble de la CAHM (contre 9 auparavant) et un maillage de toutes les communes.

Pour la seule ville d'Agde, 5 lignes vous sont proposées avec un nombre d'arrêts porté à plus d'une centaine dont une quarantaine de nouveaux, ainsi que l'a précisé Christian Théron.

Côté tarifs, la grille mise en place est des plus avantageuses. C'est le fruit d'une politique volontariste et incitative, puisqu'un euro suffit désormais pour un aller simple d'une heure, avec ou sans correspondance, sur l'ensemble du territoire intercommunal (contre 2 euros auparavant). La société CarPostal propose également des cartes 10 trajets et des abonnements mensuels et annuels. Enfin, les enfants de moins de 5 ans voyagent gratuitement de même que les bénéficiaires du RSA et de l'ASF selon leurs ressources, les personnes âgées non imposables et les anciens combattants et handicapés à 80 %. Les titres sont pour l'instant uniquement en vente à l'agence Capbus située 1 bis quai Cdt Réveille, mais d'autres points de dépôt devraient rapidement voir le jour.

Ce nouveau réseau, baptisé "Capbus" est aussi l'une des composantes essentielles de la volonté de développement durable mise en œuvre par la commune. A ce sujet, Sébastien Frey a d'ailleurs précisé qu'il participait "de l'intermodalité des déplacements qui tend à rapprocher les Agathois de leurs commerces, de leurs services publics ou encore de leurs services de santé".

5 lignes à votre disposition !

Agde - Le Grau d'Agde

Gare SNCF - Cave Coopérative - Lycée - Espace Grand Cap - Les Champs Blancs - Petit Quist - Saint-Vincent - Le Grau d'Agde centre - Notre-Dame de l'Agenouillade et retour.

Agde - Le Cap d'Agde Ouest

Gare SNCF - quai Cdt Réveille - Espace Grand Cap - Guiraudette - Champs Blancs - de Rochelongue jusqu'au Village Naturiste par le Musée de l'Ephèbe / Centre-Port.

Agde - Le Cap d'Agde Est

Gare SNCF - Centre Commercial Les Portes du Littoral - Musée de l'Ephèbe / Centre-Port et au-delà vers l'Avant-Port.

Agde interne

La ligne dessert tous les quartiers de cette seule portion du réseau avec pour points centraux la Gare SNCF, la Cave Coopérative et les Cayrets.

Navette plages

Une cinquième ligne saisonnière, pour desservir toutes les plages du Cap d'Agde, sur la période du 1^{er} juillet au 31 août.

La Tamarissière

est quant à elle desservie par la ligne Portiragnes - Agde-Gare SNCF uniquement du 1^{er} juillet au 31 août, c'est-à-dire lors du pic de fréquentation de la station et du camping municipal.

Un numéro vert

est à votre disposition pour le transport à la demande.

Il s'agit du

0800 350 310



LE PATIO DE L'EPHEBE

Une magnifique réhabilitation en Cœur de Ville

En Cœur de Ville, il n'y a pas que les opérations publiques qui avancent. Du côté des investisseurs privés, on trouve également de belles réhabilitations, à l'image de celle du Patio de l'Ephèbe. Visite guidée...

Prenez un morceau de l'ancien Prisunic, ajoutez-y ce qui fut la chapelle des Pénitents Gris, mélangez le tout et vous obtenez... une superbe réhabilitation du bâti en Cœur de Ville. A l'origine de cette opération engagée dans le cadre de la loi Borloo, un investisseur privé, la société Horizon et Patrimoine (filiale de la société ERIGE), laquelle a travaillé de concert avec l'architecte Serge Lecouteur, dont le cousin, Jean, est bien connu des Capagathois pour avoir été autrefois l'architecte en chef de l'unité touristique de la station. Du temps (pas moins de 2 ans) et de l'argent (2,2 millions d'euros) auront été nécessaires pour mener à bien ce

projet. En effet, celui-ci a permis de créer pas moins de 16 appartements, du T2 au T5, dont 7 ont été subventionnés par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM). Un projet d'envergure et de qualité, situé au croisement des rues Hoche, de l'Amour et Montesquieu et donc à proximité immédiate de toutes les commodités (écoles, commerces, services publics...). Qui plus est, l'ensemble bénéficie de tout le confort moderne avec ascenseur et accès sécurisé, mais aussi décoration soignée,





comme dans les salles de bain, et cuisine équipée. Les surfaces habitables s'échelonnent de 30 à 94 m². Et si certains logements sont en duplex, d'autres ont su se jouer des difficultés liées à la configuration particulière des lieux pour gagner en originalité. Ainsi, dans l'un d'eux, il faut descendre deux marches pour passer de la cuisine américaine au salon.

Mais le "plus" du projet, c'est assurément son patio intérieur, dont profitent quasiment tous les appartements et qui donne l'impression de se trouver sur la place d'un petit village. L'architecte a en effet obtenu l'aval des Bâtiments de France, qui ont suivi le projet de bout en bout, pour réaliser là un véritable puits de lumière, lequel a permis de mettre en valeur la poutraison et de créer un balcon circulant au premier étage, balcon donnant sur l'îlot de verdure du rez-de-jardin. De quoi donner un sacré cachet à cette réalisation qui représente au final *"un ensemble typiquement languedocien fait de couleurs et de chaleur"*.

De même, certains éléments architecturaux (voûtes en pierre et encadrements de fenêtres) ont pu être préservés, ce qui ajoute de l'authenticité à l'ensemble et offre un subtil mélange moderne-ancien, à l'image des volets intérieurs en bois associés aux fenêtres double vitrage.

En visite sur les lieux le 10 février dernier, en compagnie des responsables de l'opération et de l'architecte, le Député-Maire Gilles D'Ettore a salué le résultat, notant que *"cette opération participe de la revitalisation du Cœur de Ville et met magnifiquement en valeur le patrimoine bâti d'Agde. Qui plus est, elle permet d'offrir des logements confortables, où se côtoient en toute quiétude propriétaires occupants et locataires"*.



PRI où en est-on ?

Un état des lieux du PRI (Périmètre de Restauration Immobilière) a été présenté en séance du Conseil Municipal le 1^{er} février dernier. Il montre que, depuis le début de l'opération, les cessions ont porté sur 25 logements rues de la Glacière, Terrisse et du Quatre Septembre, soit une surface de 1 300 m².

Toutefois, l'évolution du contexte économique ainsi que la remise en cause des "niches fiscales" et le plafonnement de la défiscalisation de type Malraux ont généré une situation d'attentisme sur la fin de l'année 2008, qui a perduré en 2009. Pour autant, deux opérations ont été récemment livrées : l'immeuble Barrier, situé rue de la Glacière et celui sis 17 rue du Quatre Septembre, pour un total de 10 logements (7 + 3). Au total, au 31 décembre 2008, le stock foncier de l'opération s'élevait à 3 121 m² habitables et 839 m² de locaux commerciaux.

L'objectif de la collectivité est la poursuite des actions engagées sur d'autres ensembles immobiliers des îlots prioritaires.

- La poursuite de la rénovation de l'îlot de la Glacière : la réhabilitation de ce bâti va s'accompagner de celle de l'espace public, prolongée par une restauration des façades sur la Promenade

- Ilot Terrisse / Saint-Vénuste : le bâti de l'Hôtel Terrisse ainsi que les immeubles autour de la place Saint Vénuste seront réhabilités comme l'Hôtel Rigal

- La mise en valeur des quais : à travers une rénovation des façades, les quais de l'Hérault signeront la carte postale de la Ville d'Agde

- La réhabilitation de l'îlot Saint-Sever : la confortation des structures de l'immeuble 1 rue Saint-Sever touchant à sa fin, la libération de la rue est imminente. Cet ensemble immobilier fera l'objet d'une réhabilitation lourde.

nos Déchets, des ressources durables

En 25 ans, la quantité de déchets ménagers en France a été multipliée par trois. Aujourd'hui, un ménage français produit en moyenne 500 kg de déchets/an. Les emballages représentent à eux seuls 30 % de nos ordures ménagères en poids et 50 % en volume. Ceci témoigne du volume de déchets qui peut être détourné du flux des ordures ménagères.

Bien avant les débats du Grenelle de l'environnement et ses différentes préconisations en termes de réduction des déchets, le SICTOM, en charge de la gestion des déchets sur la commune, s'est attaché à sensibiliser et éduquer les usagers au tri et ce, depuis la mise en place de la collecte sélective en décembre 2006.

L'objectif étant de faire adopter à l'utilisateur un nouveau comportement face à sa production de déchets, afin de limiter le gaspillage et de favoriser au maximum le recyclage des emballages ménagers.

Pour cela, tous les foyers ont été dotés de conteneurs individuels, l'un jaune pour le tri des emballages ménagers recyclables et l'autre grenat pour les ordures ménagères (sauf exception suivant la configuration de l'habitat). Également depuis 2007, les Agathois ont la possibilité de réduire leurs déchets à la source, grâce à l'utilisation d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

En parallèle, le SICTOM a développé une large politique de prévention de la production des déchets avec une importante communication de proximité réalisée par ses ambassadeurs de tri et une importante communication incitative. C'est dans ce cadre, que le SICTOM vous invite ce mois-ci à redécouvrir les différentes consignes de tri permettant de poursuivre notre dynamique de réduction sur le territoire.

Les encombrants

La collecte des encombrants (maximum 1m³) est réservée aux particuliers à mobilité réduite et ne disposant pas de moyens de transport pour se rendre à la déchèterie. Les copropriétés et les syndicats ainsi que les professionnels ne sont nullement concernés par ce service. Les déchets déposés devant les résidences et relevant de la responsabilité de ces derniers ne font pas l'objet d'une collecte. Cette collecte a lieu tous les lundis (sauf jours fériés) et uniquement sur rendez-vous au plus tard le jeudi de la semaine qui précède l'enlèvement.

Toujours plus de services !

Le véhicule de prêt

Vous souhaitez évacuer vos encombrants ou vos végétaux ? Pour cela, le SICTOM vous propose le prêt gratuit d'un véhicule durant une heure. Ce prêt est possible du lundi au vendredi à 9h, 10h30, 14h ou 15h30. Le véhicule doit être récupéré à la déchèterie de "La Prunette" après avoir fourni un justificatif de domicile, une copie de son permis de conduire et de sa carte d'identité et un chèque de caution de 1 200 euros.

La réservation s'effectue par téléphone au 04 67 98 45 83.



Un règlement d'accès pour Les Professionnels en Déchèterie

Ils sont invités à se rendre à la déchèterie "La Prunette", après avoir signé une convention avec le SICTOM, leur permettant de se rendre sur le site munis d'un badge personnalisé. Ce badge identifiera chaque véhicule de l'entreprise lors de la pesée des apports sur le pont bascule et permettra l'émission d'une facture correspondant aux tarifs consultables sur notre site internet www.sictom-pezenas-agde.fr ou auprès de l'administration du SICTOM.





Ayez le réflexe déchèterie !

Les déchèteries de "La Prunette" et des "Sept Fonts" sont à votre disposition pour tous les déchets qui ne sont pas acceptés dans les bacs individuels.

• **La déchèterie des "Sept Fonts"** - ZI des Sept Fonts est à disposition des particuliers uniquement de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; fermée les dimanches et jours fériés.

• **La déchèterie "La Prunette"** -

Chemin de la Guiraudette - est à disposition des particuliers et des professionnels de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; fermée les dimanches après-midi et jours fériés.

La déchèterie est un lieu aménagé et gardienné permettant aux particuliers et aux professionnels de déposer leurs déchets. Elle est équipée de plusieurs quais de déchargement où sont entreposées les bennes qui accueillent les déchets triés par catégories de matériaux : ferraille, cartons, végétaux, tout-venant et bois. Elle dispose également de colonnes d'apport volontaire pour le verre et les emballages ménagers recyclables ainsi que des conteneurs adaptés à recevoir vos piles, huiles de moteurs, batteries et déchets toxiques (peintures, solvants, produits de nettoyage...).

Ne sont pas acceptés en déchèterie :

- les produits phytosanitaires des professionnels car ils font l'objet, plusieurs fois par an, de collectes spécifiques par les distributeurs agréés,
- les pneus, qui doivent être rapportés chez les distributeurs agréés,
- les déchets d'équipement électrique et électronique (téléviseurs, réfrigérateurs, gazinières, ordinateurs, micro-ondes...) qui doivent être repris par le distributeur lors d'un achat similaire.



exclusivement réservées aux dépôts des ordures ménagères des professionnels des résidences Port Richelieu 1 - 1 Bis et Saint Clair et sont en fonctionnement depuis le 2 avril 2010. Ce dispositif est voué à être déployé sur d'autres secteurs. Il permet en outre de supprimer une grande partie des conteneurs aériens, tout en améliorant l'image de la station.

Ce service complète la collecte des cartons pour les professionnels qui se déroule chaque mardi et vendredi matins. Les cartons doivent être présentés à la collecte, propres, pliés et liés, sans plastique et sans éléments de calage en polystyrène ou en bois. Ils doivent être sortis au point de regroupement le plus proche du commerce, la veille du jour de collecte, ou avant 5h le jour même.

Un dispositif test pour les professionnels

Le SICTOM Pézenas-Agde, en collaboration avec la ville d'Agde a décidé de définir un quartier test, afin d'exploiter une nouvelle installation de bennes enterrées sur le Cap d'Agde. Ces bennes sont

Les consignes de tri pour réduire efficacement nos déchets

A déposer uniquement dans le bac jaune :

- les bouteilles, les bidons, les flacons plastiques, les bidons en plastique de combustible pour appareil mobile de chauffage,
- les boîtes de conserves,
- les aérosols, les canettes de boissons,
- les briques alimentaires, les emballages cartonnés,
- les papiers, journaux, magazines.

Attention ! Tous ces emballages doivent être jetés en vrac dans le bac jaune.



Les erreurs les plus courantes à éviter sont : les pots de fleurs en plastique, les emballages en polystyrène, les sacs en plastique, les bouteilles de verre, etc.

A déposer uniquement dans le bac grenat :

- les emballages souillés
- les ordures ménagères.

Attention !

Ces déchets doivent être jetés en sacs dans la poubelle et non à même le sol sur la voie publique. Les gravats et les végétaux doivent être amenés à la déchèterie afin d'y être valorisés.

> Contact <

SICTOM
ZAC Les Rodettes
1, rue Alfred Maurel - BP112
34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 45 83/Fax 04 67 90 05 98
Plus d'actualités et d'informations
sur www.sictom-pezenas-agde.fr

LE RETOUR DE L'EPHÈBE

pour les 25 ans du Musée !

Cette année, le Musée de l'Ephèbe va fêter ses 25 ans. Et quel plus beau cadeau pouvait-il recevoir que le retour de la pièce maîtresse de ses collections, l'Ephèbe, après plusieurs semaines de restauration ? Un retour dignement fêté le 23 avril, lors d'une grande soirée officielle.

Qui plus est, le voilà qui se trouve primé par trois labels qualité, lesquels viennent récompenser le travail réalisé là par le personnel.

Le point sur l'actualité de cet établissement phare du patrimoine agathois qui, loin de s'endormir sur ses lauriers, vous prépare une Nuit des Musées pour le moins "étrange".

De l'Ephèbe à l'Alexandre d'Agde Histoire d'une restauration

Une découverte majeure

Unique statue en bronze de période hellénistique (IV^{ème} - II^{ème} siècle av. J.-C.) découverte en France (et présentée *in situ*), "l'Ephèbe" d'Agde, qui mesure aujourd'hui 1,33 m, est une représentation d'Alexandre le Grand. Classé Monument Historique, il a été découvert

le 13 septembre 1964 dans le fleuve Hérault, au pied de la cathédrale d'Agde, par l'équipe du GRASPA (Groupe de Recherches Archéologiques Sous-marines et de Plongée d'Agde) dirigé par Denis Fonquerle. Depuis, cette œuvre majeure du patrimoine national retient l'attention des chercheurs et spécialistes.

D'abord identifiée en tant qu'"Apollon" lors de sa remontée des eaux, c'est finalement l'appellation "d'Ephèbe" qui sera attribuée à cette représentation plastique d'un homme jeune, nu, n'ayant pour seul attribut qu'un drapé sur l'épaule gauche s'enroulant autour du même bras.



En 1965, avant sa restauration



L'Ephèbe à sa sortie de l'Hérault en 1964, avec l'équipe du GRASPA

Une première restauration en 1967

Fortement endommagé lors de son long séjour sous-marin, dans la vase du lit du fleuve, l'Ephèbe fut confié dès 1967 au laboratoire de Nancy-Jarville pour sa restauration. En effet, sa découverte permit de mettre au jour le corps en connexion anatomique avec le bras gauche ; mais la corrosion de l'attache ainsi que l'eau présente dans la cavité de ce dernier, agirent sur le métal et les deux parties se désolidarisèrent lors de la remontée du fleuve.

Première mission du laboratoire : consolider la structure de la statue due à la perte de matière affaiblissant l'ensemble. Le bronze était en effet très lacunaire par endroits (à peine 1 ou 2 mm d'épaisseur). Il a donc reçu des comblements de surface, qui ont permis de redonner une lisibilité de l'œuvre. La jambe gauche, trouvée quelques mois après par le GRASPA (en avril 1965, à 600 mètres en aval du lieu de la première découverte), fut également rattachée au corps. Un tube en laiton inséré dans la jambe droite, portante, a ainsi permis de stabiliser la statue sur un axe se prolongeant de la taille jusqu'à la base. La seconde phase, correspondant à l'aspect esthétique de l'œuvre, se limita à





L'Ephèbe vous donne rendez-vous le vendredi 23 avril 2010 à 19h au Musée d'archéologie sous-marine du Cap d'Agde.

Cette rencontre sera précédée, à 18h, d'une conférence d'Odile Bérard-Azzouz conservateur en chef des musées d'Agde, à propos des 25 ans du Musée de l'Ephèbe.



Lors de son retour à Agde en 1987 (photo, Jacques Guittet)

une reprise illusionniste des complements et à une patine de l'ensemble de la surface afin de l'unifier.

C'est à cette époque que commence la "re-naissance" de l'Ephèbe d'Agde, lequel est alors exposé au Musée du Louvre au côté de la *Victoire de Samothrace*, et au sein du département des Antiques dans la salle des originaux grecs.

Un "cas" qui suscite de nombreuses interrogations

Depuis plusieurs décennies, les chercheurs, universitaires et autres spécialistes, se penchent sur le cas de l'Ephèbe d'Agde, le conservateur des musées d'Agde, Odile Bérard-Azzouz, en tête.



Restauration sur le bas du dos et la jambe droite en 1967 au laboratoire de Nancy-Jarville (photo du laboratoire)



En 1970 au Musée du Louvre (visuel Paris Match)

Qui est-il ? Qui en est l'auteur ? A quelle époque a-t-il été créé ? D'où vient-il ? Pourquoi a-t-il été trouvé dans les eaux agathoises ?...

C'est dans les années 1990 qu'émerge une théorie, aujourd'hui reconnue par le milieu scientifique, qui veut qu'il s'agisse d'une représentation idéalisée d'Alexandre le Grand, présenté dans la nudité héroïque, la crinière léonine, coiffé d'un anneau entouré de bandelettes de cuir ; le vêtement du soldat macédonien consistant en un enroulement autour du bras d'une chlamyde (manteau grec) reposant sur l'épaule... L'histoire de l'Art et des mouvements artistiques, les canons esthétiques, les recoupements ont permis d'attribuer la réalisation de l'œuvre à l'Ecole ou au style de Lysippe de Sicyone, portraitiste officiel d'Alexandre le Grand. En effet, tout ici s'y réfère, que ce soit les proportions au 1/8^{ème}, le *contrapposto* (contrepois) donnant ce léger déhanchement, la finesse des traits, l'expression du visage, la tête sensiblement tournée vers la droite...

Les eaux agathoises : un site majeur d'archéologie sous-marine

Les découvertes dans les eaux agathoises ont depuis livré d'autres trésors de la statuaire antique : Eros, Enfant royal, tête d'Ibis, Silène, divinité masculine barbe, Athéna... Celles-ci nous permettent d'avancer la thèse d'un commerce d'œuvres d'art autour du changement d'ère (I^{er} s. av./I^{er} s. ap.) transitant par le port d'Agathê Tyché, ancien comptoir commercial fondé au IV^{ème} siècle av. J.-C. par les Grecs de Phocée installés à Massalia (Marseille). C'est dans ce contexte d'échanges et de commerce du bassin méditerranéen vers la province romaine de la riche Narbonnaise que nous positionnons l'explication de la découverte de l'Ephèbe.

Une commission créée autour de la restauration de l'Ephèbe

C'est dans ce creuset de connaissances et d'études que naît la commission scientifique de restauration de l'Ephèbe d'Agde en 2006 visant à repositionner le bras.

Cette commission est constituée du conservateur du Musée de l'Ephèbe, du Laboratoire des Musées de France (C2RMF), du conservateur des Antiquités du département des Antiques du Musée du Louvre, de la Direction des Musées de France (DMF), du conseiller musée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Languedoc-Roussillon), d'un professeur d'Art Grec des Hautes Etudes et d'un professeur spécialiste des bronzes antiques en Italie.

La délicate problématique de la remise en place du bras

Une dé-restauration du manchon, en 2009, montre que ce dernier a subi une déformation lors de son séjour dans l'Hérault, ce qui a eu pour incidence de plonger l'axe du



En 2009,
dé-restauration
du manchon

bras trop en avant le long du corps ; d'où une mauvaise interprétation de la statue. Notre Alexandre d'Agde se rapprocherait plus d'une stylistique empruntée à l'*Alexandre à la lance* de Lysippe, portant une épée ou un fourreau d'une main et une lance ou un javelot de l'autre.

Toute la problématique de cette intervention réside dans la technique à développer afin de mettre en connexion les deux parties (manchon et bras) sans soudure et sans altérer le bronze. C'est la Maison André de Paris, qui a déjà collaboré avec les

équipes de conservation du Musée du Louvre sur leurs collections, qui s'est vue attribuer ce délicat travail. Celui-ci comporte deux phases : tout d'abord l'installation d'un nouveau soclage, car l'ancien donnait un air penché à la statue ; ensuite la mise en place d'une "machinerie interne" permettant le positionnement technique du bras. Cette intervention a consisté à insérer un système de parapluie tenant le bras en porte-à-faux dans le vide tout en restant entièrement amovible.

En plus de cette intervention technique, l'Alexandre a fait peau neuve avec une reprise des surfaces apportant une plus grande cohésion visuelle entre parties d'origines et comblements. Un sablage léger a enfin permis de mettre à nu le métal, donnant ainsi un aspect plus "archéologique" à la statue et donc moins maquillé qu'après sa première restauration. Un résultat à découvrir à partir du 23 avril prochain...



En 2010,
restauration
par la Maison André
de Paris (photo,
Dominique Robcis
et détails ci-contre
d'Olivier Taroso)



Le Musée de l'Ephèbe primé par trois labels qualité

Pendant plus d'un an, la Direction des Musées d'Agde a travaillé sur un projet de labellisation pour le Musée de l'Ephèbe, afin que celui-ci obtienne le label Qualité Hérault. C'est chose faite depuis janvier. Au mois de mars, se sont ajoutés deux autres labels : Qualité Sud de France (marque régionale) et Qualité Tourisme (marque nationale).

La marque Qualité Hérault identifie les professionnels du tourisme liés à l'accueil du public, respectant une charte de qualité. Cette charte, déclinée au travers de différents cahiers des charges propres à chaque activité,





(Olivier Taroso)

> Infos pratiques <

MUSÉE AGATHOIS JULES BAUDOU

Vendredi 14 mai 2010 de 21h à minuit

Entrée gratuite

MUSÉE DE L'EPHEBE

Samedi 15 mai 2010 de 21h à minuit

Entrée gratuite



6^{ème} Nuit des Musées "Étrange, étrange..."

Pour sa 6^{ème} édition, la Nuit des Musées vous donne rendez-vous les 14 et 15 mai.

Deux soirées étonnantes qui seront placées cette année sous le signe de l'Etrange.

Vous avez dit bizarre ?

La première soirée aura lieu le vendredi au Musée Agathois. C'est ici que, la nuit, les gardiens ont surpris d'étranges phénomènes. Venez vous aussi découvrir l'inexplicable qui se cache entre ces murs : des murmures provenant de la salle des portraits, des pas lourds sur le plancher du 2^{ème} étage, des bruits de verre cassé dans la salle de la pharmacie, une ambiance hors du temps... Endormis

dans les collections, les esprits de l'hôtel Renaissance vont profiter de cette nuit pour se confier aux visiteurs. Osez passer la porte d'entrée de ce lieu envoûtant, et la passionnante histoire d'Agde vous sera alors révélée.

Le samedi, ce sont les murs du Musée de l'Ephèbe qui s'animeront à leur tour.

Les visiteurs pénétreront alors dans un monde musical et coloré, à la rencontre de dieux et de créatures fantastiques. Laissez-vous charmer par une atmosphère féerique, lors d'une nuit surprenante et haute en couleurs. Les sens en éveil, vous serez émerveillés par autant de surprises à découvrir au gré des salles. Devant vous, les pièces majeures des collections reprendront vie, vous ouvrant les portes d'un univers mythologique et onirique.

porte sur la qualité de l'accueil et la mise en valeur de l'identité de notre département. Le Musée de l'Ephèbe est, à ce jour, le seul musée public du département à l'avoir obtenue.



Les marques Qualité Sud de France et Qualité Tourisme récompensent elles aussi cette qualité de l'accueil, suivant un cahier des charges similaire.



A ce jour et sur l'ensemble du département, ces labels représentent un réseau de plus de 400 professionnels, qui s'engagent à :

- Respecter l'environnement,
- Proposer un cadre de vente et/ou de consommation de qualité,
- Réserver à leur clientèle un accueil de qualité,

- Être les ambassadeurs de ces marques,
- Être des relais d'information sur les centres d'intérêts et les événements qui participent à la vie économique et touristique locale.

L'obtention de ces trois labels vient récompenser le travail entrepris par le personnel du Musée depuis plusieurs années, dans une démarche qualitative de l'accueil et de la présentation de ses collections.



SERGE DURIN

facteur d'instruments à vent

“ J’ai d’abord commencé ce métier en autodidacte. C’est la passion de la musique qui m’a amené à réparer puis à fabriquer des instruments à vent, en bois. Des cornemuses de préférence”. Sous sa longue barbe blanche, et ses yeux bleus qui s’illuminent dès qu’il parle de musique, sa passion, Serge Durin est ce que l’on appelle un facteur d’instruments à vent. Derrière cette appellation, se cachent des gens qui fabriquent des instruments de musique. Serge, lui, est un spécialiste des cornemuses. “J’ai d’abord été musicien. Dans ma région d’origine, l’Auvergne, la musique folklorique s’est développée, et avec elle, les instruments qui vont avec. La cornemuse du centre, qui comprend deux bourdons, le premier accordé à une octave et le second à deux octaves en dessous du hautbois, a été l’instrument avec lequel j’ai commencé à jouer. Ensuite, je les ai collectionnés, j’en ai trouvé en pièces détachées, et au final, j’ai décidé de les réparer, puis de les créer moi-même. Je me suis installé à titre professionnel en 1984 dans l’Allier. J’ai ensuite suivi une formation de facture instrumentale et en 1992, j’ai ouvert un atelier de restauration d’instruments à vents (bois et cuivres) à Clermont-Ferrand”.

Si j’ai changé de boutique à plusieurs reprises, c’est qu’à chaque fois, mon apprenti m’a racheté mon atelier. Alors je suis parti en monter un autre, former un nouvel apprenti et ainsi de suite. C’est de cette façon que j’ai atterri à Agde, sur les conseils de Bruno Priez” (facteur d’accordéon installé sur le site des Métiers d’Arts).

L’activité de Serge Durin comporte trois aspects bien différents les uns des autres : la restauration d’instruments, la création de cornemuses et les activités autour des objets sonores.

Le plaisir de former

Depuis, Serge a voyagé dans toute la France. “A chaque fois que je montais un atelier, je prenais un apprenti pour le former, et ainsi perpétuer la tradition de ce métier. Nous sommes seulement 15 facteurs de cornemuses en France, alors la formation est très importante. Je prends un réel plaisir à apprendre le métier à de jeunes passionnés. En parallèle de mon activité, j’ai d’ailleurs créé une école de musique traditionnelle dans l’Allier et je suis formateur agréé pour la Société d’Encouragement aux Métiers d’Art.



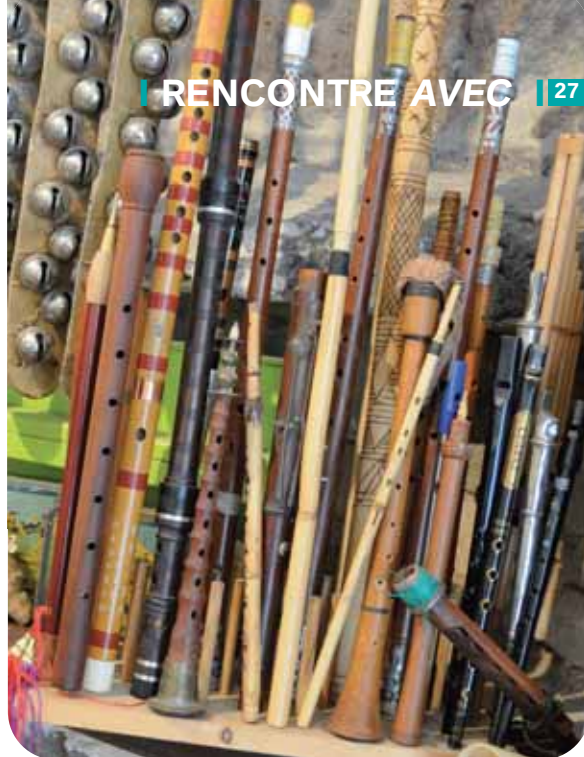
Refaire vivre un instrument

“La restauration fait partie intégrante du métier de facteur d’instruments. Elle constitue le commerce de proximité” affirme Serge Durin. Ce dernier est donc à même de réparer tous les instruments à vents de type bois, soit : les flutes, les hautbois, les bassons, les clarinettes et les saxophones. *“Au contraire, les cuivres sont des instruments où l’on trouve des embouchures”*. La restauration permet de remettre à neuf un instrument. Un aspect important car, comme le souligne Serge Durin, *“les musiciens sont attachés à leur instrument. La plupart du temps, ils ont une histoire avec lui. La restauration leur permet donc, à moindre coût, d’offrir une seconde jeunesse à leur instrument. Mais restauration ne signifie pas forcément réparation. Parfois, mes interventions se concentrent uniquement sur une harmonisation de la tessiture de l’instrument, afin de l’adapter au jeu du musicien”*. La clientèle de Serge est variée, composée aussi bien d’amateurs, de professionnels, que de professeurs de musique, d’élèves et d’individus passionnés. Ici, à Agde, il espère attirer ce même type de personnes.

“Tout au long de ma carrière, j’ai vu différents gens venir faire réparer leurs instruments, que ce soit des Roumains itinérants ou des fanfares pendant des manifestations. J’ai même eu à faire à un moine tibétain, cloîtré en retraite, qui, par le biais de son apprenti, m’a amené son instrument pour divers réglages”.

Des créations uniques

La spécialité de Serge Durin, c’est la cornemuse du Centre. Il en a d’ailleurs *“fabriqué plus de 600. A ce niveau-là, ma clientèle est à 50 % française. Pour le reste, les acheteurs viennent de 16 pays différents. Dans le monde des facteurs de cornemuses, il existe des réseaux, souvent sur internet. Du coup, même quelqu’un habitant dans un pays lointain peut me commander une cornemuse. Je ne fabrique que sur mesure et sur commande, et je m’adapte à la demande du client”*. Serge ajoute toujours sa signature sur les instruments qu’il fabrique, et sur chaque hautbois qui compose la cornemuse, il travaille le bois pour y rajouter des motifs, ou fait des gravures en étain, afin de rendre la pièce unique. En plus de la cornemuse, Serge Durin fabrique également quelques flutes irlandaises, également appelées *“whistle”*.



La recherche sur les objets sonores

L’autre passion qui anime Serge Durin, c’est la recherche autour des objets sonores. *“Cet aspect de mon métier et de ma personnalité comprend un fort attachement à la pédagogie. Les objets sonores, ce sont des objets récupérés, de matières végétales ou mécaniques, qui, après travail, permettent d’émettre des sons. Pour le côté pédagogique, je me rends dans les écoles primaires. Avec les enfants, nous collectons des objets qui les entourent, des gobelets, des feuilles, une branche, puis je mets en place des ateliers qui leur permettent de créer un jouet sonore qu’ils pourront ensuite utiliser. J’aimerais vraiment développer cet aspect à Agde”*. Serge a d’ailleurs écrit un livre en 1996 sur les jouets sonores.

Installé depuis peu de temps à Agde, Serge n’est pourtant pas en manque d’idées. *“Premièrement, j’envisage de prendre un apprenti pour le former à la facture d’instruments à vent en bois. Ensuite, dans le domaine des objets sonores, j’aimerais créer une fanfare pour les enfants, qui, avec l’aide d’un compositeur, joueraient des mélodies à l’aide des objets sonores qu’ils auraient eux même créés”*.

> Infos pratiques <

Serge Durin
Facteur d’instruments à vent, en bois,
spécialisé dans la cornemuse
29 rue Chassefière 34300 AGDE
(ancien atelier de Vera Paloc)
serge.durin@yahoo.fr / Tél. 06 80 30 48 79
Pour toute demande, merci de prendre un premier
contact par mail ou par téléphone





DAVID AUGEIX

prend la route ... du Rhum !

A 39 ans, David Augeix, skipper amateur agathois, va accomplir la plus grande aventure de sa vie. Il participera en effet à la Route du Rhum, mythique course en solitaire et sans assistance, dont le départ est fixé le 31 octobre 2010 à 13h02 précise. Les plus grands skippers ont participé à cette course : Roland Joudain, Ellen MacArthur ou encore Michel Desjoyaux. David, lui, sera seul aux commandes de son bateau monocoque Class 40, catégorie ouverte aux amateurs. Le navigateur représentera la Ville d'Agde du départ à Saint-Malo à l'arrivée à Pointe-à-Pitre. Avec pour objectif de prendre énormément de plaisir.

“ Quand j'ai commencé la voile à l'âge de 10 ans, dans le cadre scolaire, jamais je n'aurai pu imaginer qu'un jour je participerai à la Route du Rhum ” confesse David Augeix, à la veille de la plus grande aventure de sa vie. Mais avant d'en arriver là, tout a commencé, comme souvent, par la passion communicative d'un proche. Dans le cas de David, c'est son père, qui l'emmenait sur son bateau, qui lui a transmis cet amour de la voile. David s'est donc inscrit au club du Cap d'Agde. S'en est suivie une progression logique, d'abord des compétitions d'Optimist, pour ensuite passer à des bateaux de plus en plus gros, en effectuant beaucoup de régates en classe 8, c'est-à-dire des courses par équipe sur un jour. En 1998, David commence à participer aux championnats national et européen, avec Pascal Allilaire, maître voilier. Mais des obligations professionnelles l'obligent à changer de ville. Malgré tout, il continue son apprentissage et assouvit toujours plus sa passion grandissante pour la voile.

La découverte du grand large

C'est à partir de l'an 2000 que David se lance dans les courses au grand large, en compagnie de son ami Laurent Bourriquel. En double, les deux hommes participent à de nombreuses courses sur des bateaux de 6,50 mètres, en haute mer et en Méditerranée. Au fil des performances, David s'affirme peu à peu dans le monde des skippers amateurs. La récompense arrive en 2005, quand, en solitaire, il participe à la Mini Transat. “ J'étais très tendu au départ, même si je n'en laissais rien paraître. C'est une course qui a lancé la carrière des plus grands skippers. Pour moi, c'était une expérience initiatique, savoir de quoi j'étais capable. La Mini Transat m'a apporté un bagage technique, mais a aussi accru mon goût de l'aventure. Avant de prendre la départ, je m'étais dit “ ce sera mon Everest à moi ”. ” Car, outre l'aspect purement sportif, David a été véritablement conquis par le côté aventure des courses au grand large. “ La découverte d'un territoire vierge et inconnu, au-delà

de l'horizon, naviguer en compagnie des dauphins et des baleines, ce sont toutes ces choses là qui rendent les courses au grand large magiques."

OBJECTIF ROUTE DU RHUM 2010

C'est après avoir vécu cette aventure, et surtout, d'avoir vu le départ de la Route du Rhum 2006 (cette compétition se déroule en effet tous les 4 ans), que David a fait du départ de l'édition 2010 son objectif. *"Ce sera l'apogée de ma carrière, un rêve qui va se réaliser"*. En compagnie de ses amis de longue date, réunis sous l'association NaCl (le symbole chimique du chlorure de sodium, autrement dit le sel), ils ont tout mis en œuvre pour être fin prêts le jour J. Préparation physique et mentale, participation à différentes courses pour analyser le comportement du bateau, sans oublier les courses qualificatives pour la Route du Rhum, David et son équipe sont passés par bien des étapes. La difficulté pour ce skipper amateur a été de concilier course au grand large et emploi chez EDF Energies Nouvelles. *"J'ai néanmoins eu la chance que mon entreprise soit mon sponsor. De ce fait, la direction m'a aisément libéré de mes obligations professionnelles."* David a donc pu participer à la Transat Jacques Vabre en 2007, au contact des meilleurs skippers de la discipline. *"Durant toute cette course, j'ai pris des notes sur le comportement du bateau, sur mes choix tactiques, sur des détails techniques, le tout, en vue de la Route du Rhum 2010"*.

Prendre du plaisir

"Sur les 30 skippers qui participeront à la Route du Rhum en Class 40 cette année, sur des bateaux de 12 mètres, seuls 5 seront de complets amateurs comme moi."



La compétition s'annonce donc rude et serrée, mais David s'est fixé des objectifs à sa hauteur. *"En premier lieu, je dois finir la course, et n'avoir aucun regret, prendre du plaisir, avoir le sentiment d'avoir tout donné et d'avoir compris mes erreurs. Après, si toutes les conditions, climatiques, physiques et mentales, sont réunies, pourquoi ne pas espérer finir dans la première moitié du classement ?"*

La course pour les Class 40 dure entre 18 jours pour les premiers et 24 pour les derniers. Sur le bateau, c'est un mode de vie totalement différent qui attend David. *"Le plus compliqué réside dans la gestion des temps de sommeil. Je me repose de deux manières, soit par tranches de 30 minutes, pour récupérer de l'énergie physique, soit par tranches de deux heures, pour reposer le psychique. Deux heures est une bonne durée, car on passe par les différents stades du sommeil. Au niveau de l'alimentation, je m'oblige à 4 repas par jour : un petit déjeuner, un déjeuner, un dîner, et une soupe chaude, aux alentours de 2h du matin. Mais le plus compliqué, c'est de faire tout cela en restant fixé sur le bateau, car en haute mer, le comportement du voilier est une obsession. Alors, pour décompresser, quand il avance bien, je mets un morceau de musique, pour m'évader, pour respirer, avant les phases plus difficiles."*

David s'est longuement préparé pour la plus grande aventure de sa vie. Il compte déjà les jours qui le séparent du grand départ, le 31 octobre 2010. L'attente sera longue, mais le jeu en vaut largement la chandelle. Car, comme il le dit si bien : *"le grand large donne accès à des choses insoupçonnées."*

> Contact <

<http://www.davidaugeix.com>

<http://www.routedurhum-labanquepostale.com>





LES DIFFÉRENTES VIES du Moulin des Evêques

De sa construction en 1170 à nos jours, le Moulin des Evêques d'Agde aura connu plusieurs vies : moulin, minoterie, usine électrique, sardinerie et aujourd'hui lieu de vie et de rencontres. Retour sur l'histoire d'un bâtiment pas comme les autres...

Les origines



Plan cadastral, 1826



Roue à axe horizontal (coll. privée)

Construit vers 1170 par Pierre Raymond, agrandi entre 1210-1216 par Tédise, évêque et comte d'Agde, le moulin à blé est installé au bord de l'Hérault. C'est un moulin banal : les habitants

d'Agde et des environs sont obligés de venir y moudre leurs grains moyennant une taxe en nature représentant, par habitant, la 18^{ème} partie de la totalité de la farine moulue.

Le moulin est constitué de 7 meules, chacune qualifiée de "moulin". Deux meules supplémentaires seront ajoutées vers 1740. Les étages sont réservés à l'habitation du meunier. Un pont muni d'un pont-levis le rattache à la terre. Pour augmenter le volume d'eau nécessaire au fonctionnement, un barrage est installé : la "Pansière".

Chacun apporte son sac de blé et remporte sa farine mêlée de son à consommer de suite. Pour être conservée, la farine doit être blutée, c'est-à-dire passée par des tamis qui la séparent du son, puis subir une légère fermentation pour être stabilisée.



Voûtes de l'ancien moulin apparaissant derrière les arches de 1847 (coll. privée)

Généalogie d'une famille de meuniers : les Crouzilhac

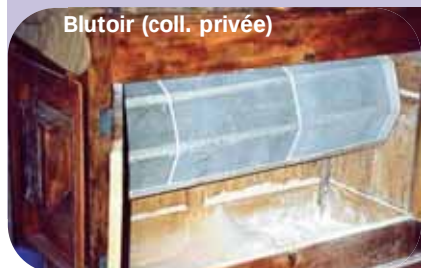
- Charles, né à Murviel les Béziers, fils de Mathieu et de Jeanne Bonet. Marié le 10 janvier 1735 à Murviel les Béziers, avec Marguerite Mascon. De cette union naîtront plusieurs enfants dont André et Pierre
- Pierre, né le ?, marié le 5 avril 1764 à Florensac avec Marie Anne Delon, négociant. Le couple aura plusieurs enfants dont Charles
- Charles, né le 15 janvier 1765 à Florensac, marié le 2 mars 1795, à Marie Elizabeth Agathe Rat à Agde, décédé le 24 novembre 1806 à Agde. Négociant installé à Montpellier, il aura plusieurs enfants dont :
- Hilaire Marcel, né le 29 nivôse an IX (19 janvier 1801), à Agde, marié le 24 mai 1817 à Félicité Delphine Caroline Laffon, décédé le 14 octobre 1818.
- Jean, né le 11 janvier 1819, marié le 16 juillet 1845 avec Marie Marguerite Coste (fille de Siméon Coste et de Gabrielle Floret), avocat. Son fils :
- Antoine Marcel, né le 30 avril 1846, décédé le 10 février 1921, célibataire. Maire d'Agde de 1892 à 1900 (comme son oncle Jacques Antoine Coste Floret, Maire de 1853 à 1878).

Bail du 14 novembre 1759



Les fermiers du moulin

En 1759, l'évêque passe un bail à ferme avec Charles Crouzilhac, meunier de Florensac, secondé par ses enfants Pierre et André. Le terme annuel est fixé à 13 000 livres, moyennant quoi le fermier pourra exiger le droit de mouture. Ce droit n'est pas applicable aux établissements religieux. Le contrat est reconduit avec la famille Crouzilhac jusqu'en 1791.



Blutoir (coll. privée)



Salle pour faire fermenter la farine (coll. privée)



Entrée d'un cargo dans le port de Sète au XIX^{ème} siècle (coll. privée)

La minoterie au début du XIX^{ème} siècle

Le 12 messidor an IV (soit le 30 juin 1796), Jean Pierre Thomas, de Montpellier, achète le moulin. Négociant, il le remet à Jean Cazes, fermier depuis 1792 qui est remplacé par Louis Teil, de Saint-Thibéry. Pierre Joullian lui succède en 1819, puis son fils Etienne prend la suite en 1826.

Le moulin peut alors fournir 500 quintaux de farine par jour.

En 1826, les moulins sont rachetés par la Sté Castilhon et Cie de Montpellier. Spécialisés dans les importations et exportations de grains, les Castilhon possèdent des entrepôts à Sète. Deux grandes figures en font partie :

- Pierre Castilhon (1746-1842), Maire de Sète de 1790 à 1791, puis député à la Convention en 1792. Après la Révolution, il devient inspecteur des contributions directes. Il décède à Largentièrre (Ardèche) le 3 mai.
- François Castilhon (1742- ?), frère du précédent. Colonel du régiment national de Sète en 1789-1791, il succède à son frère à la Mairie de 1792 à 1793. Il sera nommé président de l'Administration Centrale du Département de l'an IV à l'an VII.

Vers 1846, Bernard Etienne, originaire de Saint Nazaire d'Aude, rachète le moulin. Il fait venir des blés du Languedoc, mais aussi de Bretagne, de la Mer Noire et

de la Mer Baltique dans les années de disette. Il commercialise ses farines non seulement dans l'Hérault, mais aussi dans le Gard, les-Bouches du-Rhône et le Var, et exporte également en Angleterre et en Afrique. Il associe son fils Antoine à son commerce.

Ce dernier décède très tôt, en 1855, à l'âge de 33 ans. Jules Lignièrres, négociant établi à Marseille, époux de sa fille Anaïs, s'installe à Agde et participe au fonctionnement de l'entreprise.

En 1859, Jules Lignièrres s'associe financièrement avec plusieurs négociants pour continuer à faire fonctionner le moulin : Narcisse Victor Puech-garric, négociant agathois et capitaine au long cours, Charles Guiral et Jean Bernat.

Costume de Président de l'Administration Centrale du Département (coll. privée)



Port d'Agde au XIX^{ème} siècle (coll. privée)



(coll. privée)

Les minoteries hydrauliques d'Agde



Le 23 avril 1880, les statuts de la nouvelle Société Anonyme des Minoteries Hydrauliques d'Agde, sont déposés.

Cette création est due à Charles Laurens, architecte de la ville, qui s'associe avec Louis Aubery, agent général de la Cie

d'Assurances "Le Phénix", de Montpellier ; Jules Bourras, négociant et juge du Tribunal de Commerce de Sète ; Emile Fayn, négociant, juge du Tribunal de Commerce d'Agde, conseiller municipal d'Agde ; Gustave Higounen, agent de la Cie de Navigation à Vapeur Fraissinet, d'Agde ; Léonard de Berne Lagarde, comptable de la maison Lignières, d'Agde et Félix Murat, négociant, de Béziers.

La société a pour but d'exploiter le moulin par l'achat de blés, leur conversion en farine, la vente en gros et demi-gros. D'un capital de 800 000 F., partagé en 1 600 actions de 500 F., elle est constituée pour 20 ans. La première assemblée générale a lieu le 8 juillet 1880 et élit Charles Laurens président du Conseil d'Administration. Si les actionnaires sont principalement des Agathois, quelques-uns viennent d'un peu plus loin : Montpellier, Sète, Béziers, Saint Geniès le Bas, Puisserguier... Cependant, la situation se détériore très vite, au point que les actions ne sont plus remboursées après 4 ans.

Vue du moulin en 1880



La fin du XIX^{ème} siècle voit en effet s'installer une grave crise dans la production de céréales. Les agriculteurs doivent faire face aux productions arrivant de pays jeunes (Etats-Unis principalement).



Action émise lors de la constitution de la Société Anonyme

L'alimentation en eau DE LA VILLE

En 1730, M. de la Châtre, évêque d'Agde, fait remplacer l'une des meules du moulin par une machine pour l'élévation des eaux. Il souhaite mettre une fontaine dans la cour du palais et permettre aux Agathois de venir y chercher l'eau. M. de Saint Simon fait construire une nouvelle machine en 1774. Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Constituante vote la nationalisation des biens du clergé pour tenter de résoudre les problèmes financiers de la Nation. Début 1791, le palais épiscopal et le moulin sont donc mis en vente et achetés par la municipalité. Malgré un emprunt, la commune est

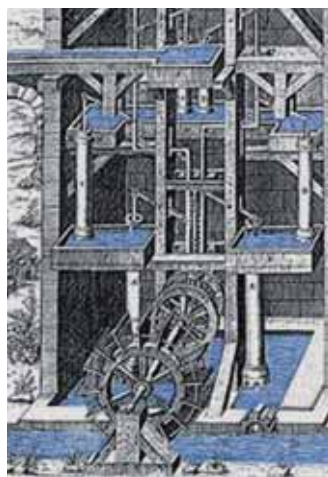
obligée de revendre le moulin et une partie du palais épiscopal.

En 1839, un projet de traité est passé avec Gabriel Geoffroi, directeur des travaux au Canal du Midi, pour la construction d'une roue hydraulique en bois fournissant 250 000 litres d'eau par 24h. Cette eau serait distribuée par des fon-



Tuyaux de plomb des canalisations construites vers 1880 (coll. privée)

taines en pierres de taille disposées sur les différentes places de la ville. Pour permettre le fonctionnement continu des fontaines, un réservoir serait installé Place de la Glacière, un autre en haut de la Promenade. Les finances de la commune ne permettent pas de l'exécuter dans l'immédiat.



Machine à élever les eaux de Ramelley (coll. privée)

Vers 1950



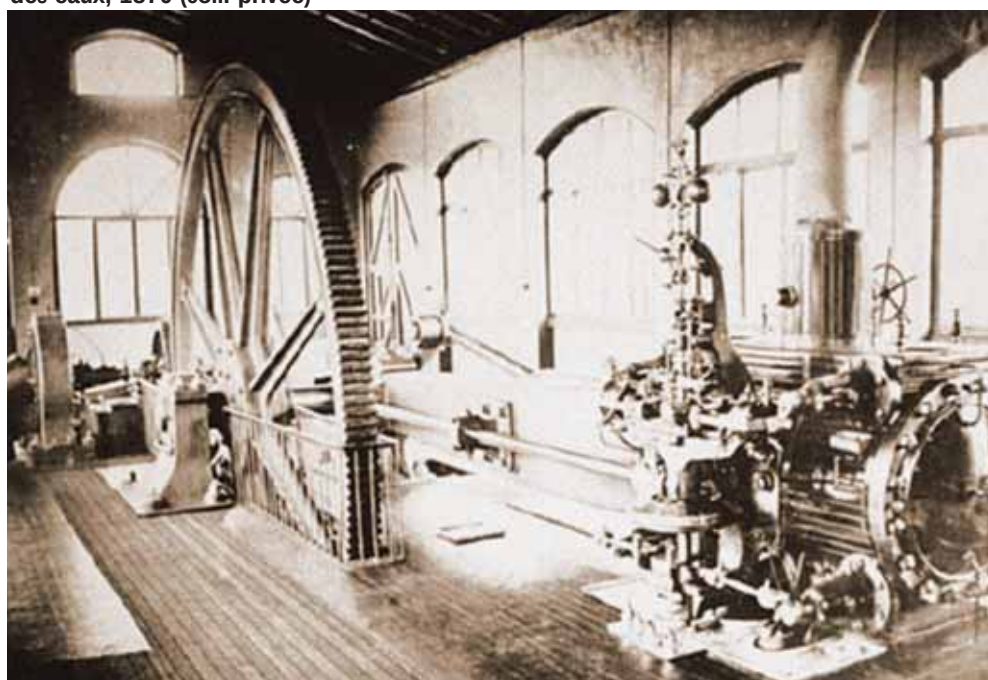
Exemple de machine à vapeur pour l'élévation des eaux, 1870 (coll. privée)



Un bras de fer s'engage entre la commune et Bernard Etienne à propos d'une prise d'eau en amont du moulin, de l'utilisation de la machinerie de montée des eaux et de l'agrandissement du bâtiment. De 1846 à 1852, ils vont s'affronter, mais finalement un accord est trouvé : la commune donne l'espace entre le moulin et la rive en échange de la prise d'eau.

En 1853, M. Formis-Benoît, constructeur-mécanicien-fondeur de Montpellier, s'engage à construire une roue hydraulique de type "roue Poncelet". Un autre traité est passé avec M. Jeanjean, serrurier d'Agde, pour la pose des tuyaux et des bornes fontaines. Les bâtiments nécessaires pour abriter les bassins filtrants, la roue motrice et la pompe sont construits sur une partie d'un terrain appartenant à M. Bousquet, sur la rive gauche de l'Hérault face au moulin.

La construction est réalisée par MM. Bonnefoy et Baisse en 1857. Vingt ans après, l'usine n'assure plus vraiment son rôle : les fontaines fonctionnent mal car les conduits sont souvent bouchés par les sédiments. Les demandes d'abonnement sont de plus en plus nombreuses et la machinerie ne suffit plus. La commune décide alors de rénover l'usine.



Le 18 avril 1879, elle signe avec M. Buffaud, de Lyon, pour l'installation d'une pompe double à plongeurs avec réservoir d'air. Le 25 mars 1879, c'est avec la Société "Imbert Frères", de Saint-Chamond, pour fournir la machine à vapeur de

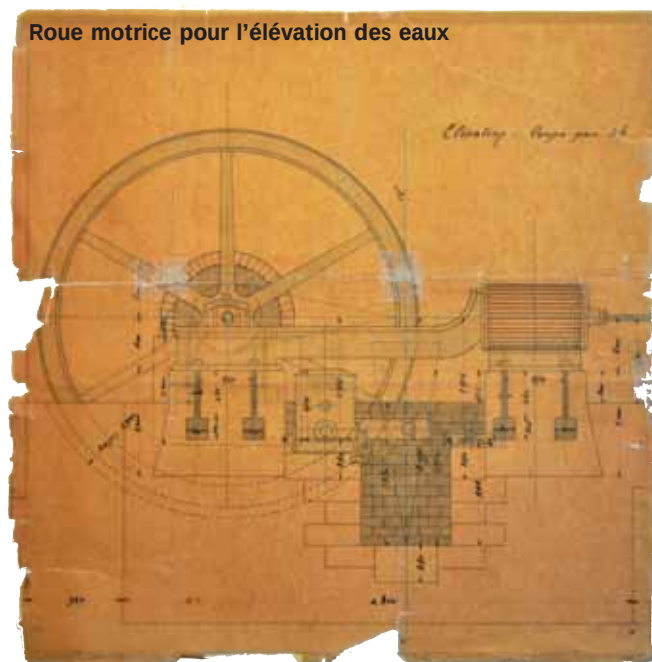


Jean-Baptiste Buffaud

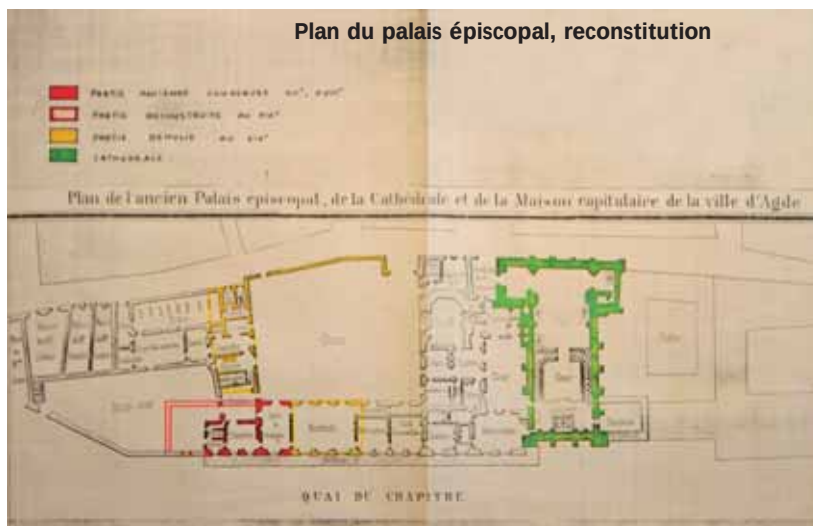
la machine à vapeur de 12 cv, qui fait fonctionner la pompe. L'installation des nouvelles machines oblige la réparation de l'ancien bâtiment construit sur la berge, la construction d'un fourneau et d'une cheminée nécessaire pour la machine à vapeur. Charles Redon, entrepreneur de fumisterie à Agde, construit un four en

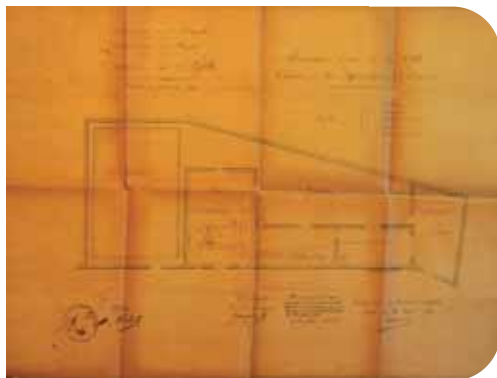
maçonnerie cubée avec une cheminée conique de 18 m de haut, 2,10 m de large à la base, diamètre 60 au sommet, avec socle et piédestal.

Roue motrice pour l'élévation des eaux



Plan du palais épiscopal, reconstitution





"Château d'eau hydraulique et vapeur",
plan dressé lors de la reprise
par les concessionnaires Waller, 1891

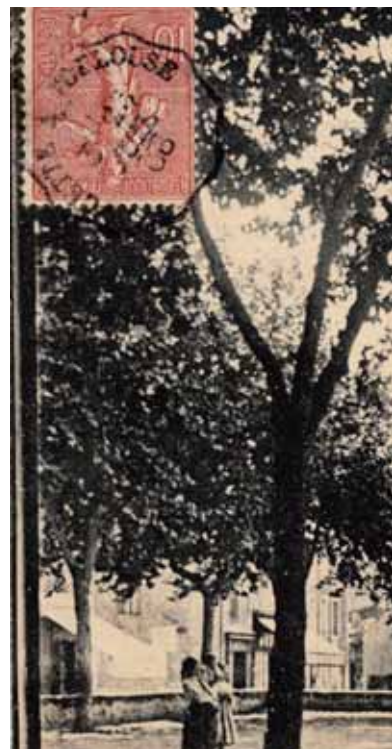
Vue aérienne du "château d'eau" établi sur la rive de l'Hérault



L'éclairage électrique de la ville

Depuis 1861, la ville d'Agde assure l'éclairage public des rues par le gaz suivant un traité passé avec William Perkins, puis avec MM. Monnier et Kleman. En 1889, M. Marra, ingénieur en électricité, recommande de passer à l'éclairage électrique puisqu'il y a déjà une usine hydraulique. Les aménagements ne seraient donc pas trop chers.

La Sté Waller Frères et Cie, société parisienne installée rue de l'Opéra, mais ayant des bureaux à Marseille, est spécialisée dans le commerce de grains auquel elle ajoute des entreprises électriques. Devenue prestataire, elle transforme une partie du moulin en y installant une troisième turbine fin décembre 1890. Les canalisations de l'éclairage au gaz sont réutilisées, ainsi que les supports d'éclairages. Le succès de l'opération entraîne l'électrification des principaux bâtiments communaux : la Mairie est éclairée le 8 mars 1891, puis l'hospice Saint Joseph, l'Asile Lachaud, la Charité...



Tobie
Philibert
Robatel

En 1888, la machine à vapeur devant être remplacée, la commune passe un contrat avec Désiré Bonnet, de Toulouse, pour une turbine "Jonval" opérationnelle en avril 1896. Elle sera remplacée en 1924 par une machine à moteur à huile lourde de 40 HP de Robatel et Buffaud.

Le 16 mai 1890, la Sté Waller se voit chargée du fonctionnement et de l'entretien du château d'eau. Le contrat implique la fourniture de 2160 m³/j. Pour compenser les problèmes d'eau dus à l'étiage ou aux crues, la Sté propose de creuser des puits artésiens, ce qui est fait en 1891. L'entretien des canalisations, des réservoirs, des branchements des abonnés est à la charge de la commune.

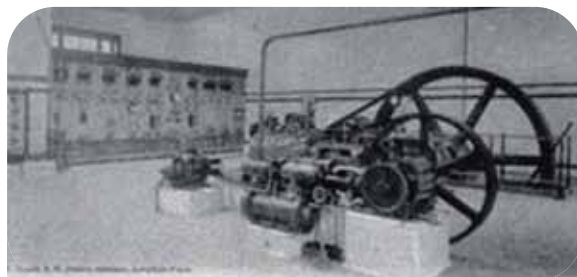
A partir de cette date, les chemins du moulin et de l'usine hydraulique vont se séparer : le moulin se transforme en usine électrique et fournit l'éclairage public à la ville. L'usine des eaux, dite encore "château d'eau", située sur la rive en face du moulin, assure l'alimentation en eau de la ville.

La construction de deux réservoirs contigus, installés sur le chemin du Cap à Batipaume, devient nécessaire pour répondre aux demandes. Le bassin de la Promenade est démolit et remplacé par une fontaine avec jets d'eau. Une citerne complémentaire est construite en 1907 sur le terrain situé à côté de ce qui sera la Cave Coopérative. Les bornes fontaines se multiplient, et la desserte se poursuit vers les quartiers extérieurs : Saint Jean, les chantiers, la gare, le Grau.

En 1923, l'Entreprise industrielle propose à la Commune de récupérer la fourniture de l'eau en régie. Victor Allemand est alors affecté au Service des Eaux.



Papier à en-tête, 1914



Pompe avec moteur à huile vers 1910 (coll. privée)



Traité de l'éclairage au gaz avec William Perkins, 1861



(ADH)

Lampe à filament métallique de la société Gramme (coll. privée)



La Rizerie de l'Hérault et la Station électrique d'Agde



Publicité parue dans l'Annuaire de l'Hérault, 1903 (ADH)

La Société de la Rizerie de l'Hérault est créée le 23 avril 1900 par Eugène, Jules et Salomon Waller.

La société a pour objet l'exploitation de la station électrique

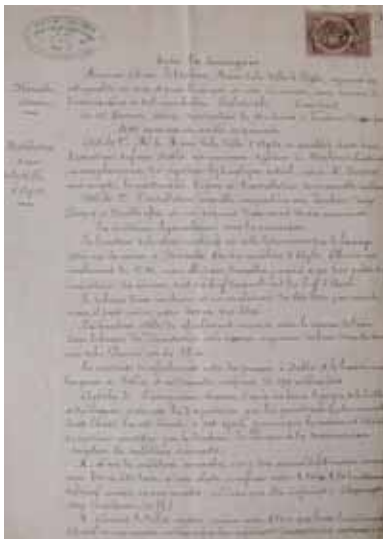
d'Agde pour l'éclairage de la ville, des bâtiments publics et des particuliers, et l'exploitation de la rizerie (achat et vente en gros du riz tant en France qu'à l'étranger).

Le capital de la Société est fixé à 1 500 000 F, divisé en 3 000 actions de 500 F : 1 600 actions réservées à la Sté Waller et 1 400 actions en souscription. Le noyau décisionnel reste la famille Waller : Jules et Paul Waller ; Paul Meyer, gendre d'Eugène Waller ; Max Kraushaar, fondé de pouvoir de la Banque de Bethmann, de Paris ; Gustave Higounen, négociant-proprétaire, d'Agde. Le commissaire aux comptes est Emmanuel Blum, négociant, de Paris.

L'usine électrique comprend quatre turbines, une chaudière et une machine à vapeur neuve. La rizerie compte 4 paires de meules pour décortiquer et briser le riz, ainsi que 3 machines à lustrer, 2 glaceuses, 6 trieuses et 1 machine à broyer.



(coll. privée)



Traité pour l'installation d'une turbine de 2 pompes à double effet et d'un réservoir d'air, 1888 (ADH)



Cie de Distribution Electrique du Midi, police d'abonnement de force motrice (ADH)



La rizerie de l'Hérault (coll. privée)

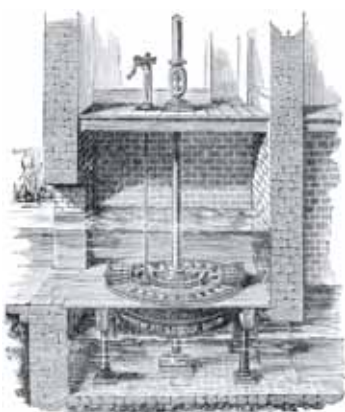


Le personnel
de l'usine
électrique,
1943
(coll. privée)

La station électrique est dirigée par Louis Bedos, ingénieur. La rizerie a pour directeur Nino Cataneo. A partir de 1909, la mention de rizerie disparaît.

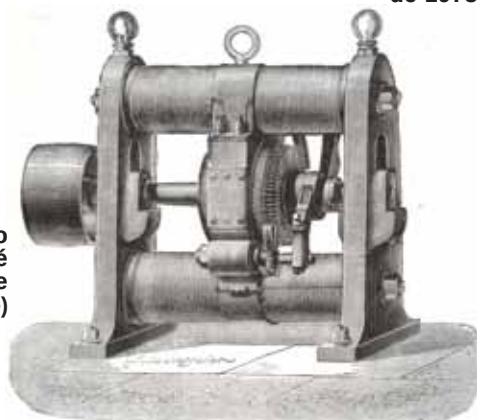
En 1914, le bâtiment abrite le 176^{ème} régiment, mais aussi des prisonniers et des réfugiés, ainsi que des travailleurs algériens.

Le contrat de concession d'énergie électrique passé avec la Sté Waller, qui s'achève en 1920, est prorogé d'un an. En 1921, l'Entreprise Industrielle du Midi, de Toulouse, est retenue. En 1923, Alfred Bordères prend la direction de l'usine électrique. Le 26 avril 1929, la Compagnie de Distribution Electrique du Midi, qui a racheté l'Entreprise Industrielle, reprend la concession de fourniture d'énergie électrique.



Turbine
"Fontaine"
à vannage
à rouleaux
(coll. privée)

Armand
Pezennec,
directeur
de l'usine à gaz
de 1973 à 1979
(2009)



Dynamo
de la société
Gramme
(coll. privée)



(coll. privée)



(coll. privée)

La sardinerie

Paul Larzul, PDG
à la suite de son père

En 1962, Paul Larzul, propriétaire de conserveries alimentaires à Doëlan-sur-Mer (29), propose d'acheter le moulin pour y installer une sardinerie. Le 23 avril 1963, l'acte de vente est signé entre EDF et la société dont l'une des enseignes est "La Doëlanaise".



La Société transforme les 10 pièces situées aux étages en 3 appartements.

Le rez-de-chaussée (d'une surface de 2 000 m²) devient la sardinerie : les murs sont revêtus de carrelage jusqu'à 1,75 m de haut, le sol est recouvert d'un revêtement imperméable. L'ouverture de l'usine est fixée au 2 novembre 1963.

Elle emploie entre 45 à 60 femmes et 5 à 7 hommes. Elle est ouverte d'avril à fin décembre. Les sardines sont achetées au Grau, à Sète, à Vendres, à Port la Nouvelle et à Bandol, puis à partir de 1976, en Italie. L'usine d'Agde fabrique environ 600 t/an de conserves, soit 3 millions de boîtes. Le transport des conserves est assuré par camion frigorifique : parti de Bretagne avec de la viande pour Perpignan, celui-ci remonte



(coll. privée)



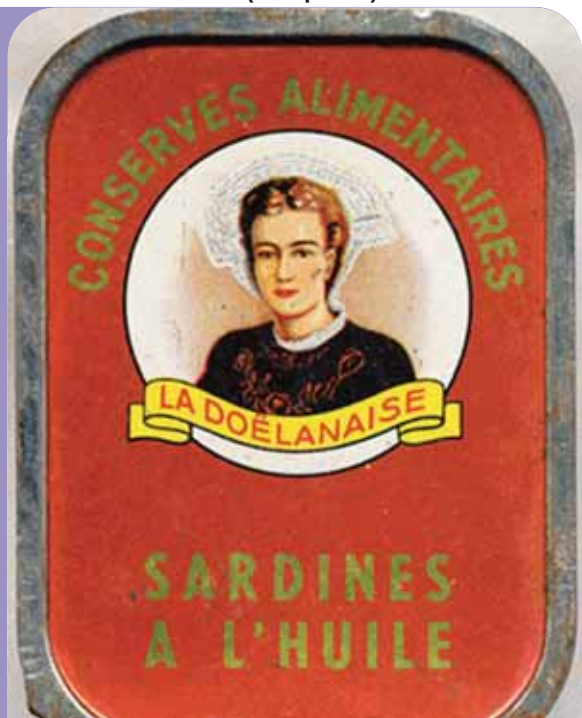
(coll. privée)

L'électrification du Grau

Le 6 juillet 1928, le projet d'extension du réseau électrique vers Notre Dame du Grau, le Grau et la Tamarissière est présenté par la Cie de Distribution Electrique du Midi. Le 29 septembre 1930, l'autorisation départementale pour l'établissement d'une ligne à Haute Tension de 5 000 V. est accordée ; les travaux sont terminés le 15 juillet 1932.

La loi de 1946 va nationaliser l'usine électrique d'Agde. Cependant, très rapidement, l'usine apparaît comme peu productive et est donc désaffectée. A partir de 1951, seuls resteront les bureaux pour la gestion des abonnés, les logements du personnel ainsi que des salles pour le stockage du matériel.

Boîte de conserve de "La Doëlanaise".
Bernadette Pennamen, employée à la sardinerie,
a servi de modèle (coll. privée)



R. Prat devant une sertisseuse,
(2009 - coll. privée)



ensuite avec les boîtes
de sardines. Les machines
à sertir sont vérifiées
par M. Prat qui fait le
déplacement de Doëlan
à Agde régulièrement.

Le ramassage du per-
sonnel est assuré par un
bus parisien désaffecté. Sa
tournée passe par Florensac,

Pomerols, Saint-Thibéry, Bessan, Vias et
Agde.

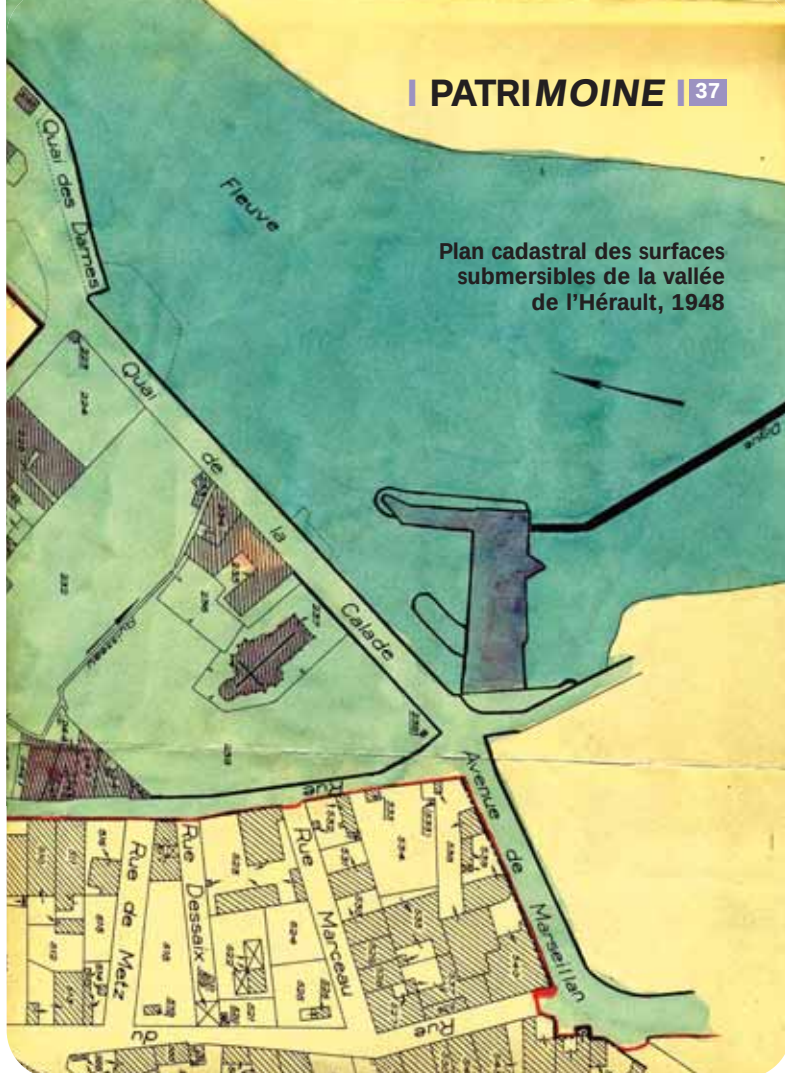
L'usine ferme le 30 décembre 1979, suite à la
crise de la pêche à la sardine en Méditerranée.



(coll. privée)



(coll. privée)



Plan cadastral des surfaces
submersibles de la vallée
de l'Hérault, 1948

Une nouvelle vie pour le "Moulin des Evêques"

Le moulin est de nouveau en vente en 1982. Différents
projets d'aménagement sont alors proposés. En 1987,
un premier projet propose la création de commerces
et de logements. Il est refusé car les inondations
feraient courir un trop grand risque aux commerces.
Un second voit le jour dans les années 1990 : il vise à
transformer le bâtiment en logements. Il est lui aussi
refusé.

Avril 2010, installation
des parois de verre du belvédère



En 2007, la Société
Gédéagde l'acquiert
afin d'y réaliser des
logements haut de
gamme. La Ville propose
alors d'acheter une
partie de l'immeuble
pour y installer une
salle polyvalente dont
l'accès se fera par un
belvédère ceint de
parois de verre construit
autour de la cheminée
de brique. Le projet
est aujourd'hui en voie
d'achèvement.

“AGDE AU FIL DU TEMPS”

Une 4^{ème} édition pour découvrir l'histoire d'Agde

Les 29 et 30 mai prochains, venez vivre un week-end pas comme les autres en Cœur de Ville au rythme de spectacles, dégustations, saynètes, danses et musique et autres jeux pour enfants, stands atypiques... Organisée pour la quatrième année consécutive par la Ville d'Agde, l'association COMHA (Comité d'Organisation de Manifestations Historiques Agathois) et de nombreux bénévoles, sans lesquels rien ne serait possible, la grande reconstitution historique d'“Agde au fil du temps” vous offre l'occasion de découvrir ou redécouvrir, au travers des rues et des places de la vieille ville, l'histoire d'Agde, depuis l'arrivée des Grecs, il y a de ça plus de 2 600 ans, jusqu'à nos jours. Un voyage dans le temps à ne pas manquer !



Demandez le programme !

Les hostilités débiteront dès 9h30 le samedi matin sur la Promenade, mais aussi, et c'est l'une des nouveautés de cette édition, en simultané sur les quais du Grau d'Agde et du Cap d'Agde où des participants costumés déambuleront afin de vous donner un avant-goût de la journée à venir. Il en sera de même dimanche. L'ouverture officielle de la manifestation aura ensuite lieu à 11h sur la place du Jeu de Ballon. Elle sera marquée par l'adoubement, par le Poulain de Pézenas, du Cheval Marin d'Agde, qui deviendra l'animal totemique officiel de notre ville. Le dimanche 30 mai, les animations s'ouvriront à 10h30 pour se finir par un grand défilé de clôture, auquel vous êtes invités à prendre part aux côtés de l'ensemble des participants et qui partira à 18h00 de la Maison du Cœur de Ville pour rejoindre le château Laurens.

Au gré des différents quartiers...

... vous retrouverez donc différentes époques et chacune vous emportera dans son folklore et ses histoires. Ainsi, sur la place de la Marine, vous pourrez voir l'arrestation de prisonniers et leur transfert vers le Fort Brescou. Sur cette même place - et c'est une nouveauté - les révolutionnaires seront installés. Ils vous proposeront d'assister, comme à l'époque, à l'arrestation et au jugement d'une Agathoise. La place de la Belle Agathoise accueillera l'époque médiévale et sa taverne. L'Occitanie, quant à elle, sera installée place du 18 Juin. La rue de l'Amour sera cette année de la partie et vous emmènera au XVIII^{ème} siècle, au travers d'histoires de femmes de petite vertu. L'histoire du Saint-Christ, depuis la Renaissance à nos jours, n'aura plus de secrets pour vous si vous descendez la rue Jean Roger. L'époque de la Renaissance, fidèle depuis la première édition, sera présente square Picheire et en salle du Chapitre, où vous pourrez écouter l'histoire de Nostradamus. En continuant vers la place Jean Jaurès, les gitans et leur folklore vous entraîneront dans leurs danses au rythme des guitares. Avant de poursuivre vers le château Laurens, où seront installés les Grecs et les Romains, faites une halte place Molière, histoire de prendre une photo souvenir derrière les “photomaton” en costumes d'époques. Bref, autant de lieux à parcourir pour découvrir la riche et fabuleuse histoire d'Agde. Amateurs ou passionnés, rendez-vous donc les 29 et 30 mai prochains !

> A noter <

La place du Jeu de Ballon sera, cette année, l'espace scénique et le point d'information. Vous pourrez donc vous y rendre afin d'obtenir un programme détaillé ainsi que toutes les informations nécessaires pour profiter au mieux de ces deux journées.
Renseignements : 04 67 94 62 73 / 06 70 60 78 31

Traitement des déchets : Où en sommes-nous ?

Le traitement des ordures ménagères est un des défis écologiques majeurs du XXI^{ème} siècle. Face à la croissance démographique et aux migrations de populations vers notre région, il est urgent, à présent, pour notre ville et notre territoire, de mettre en œuvre de nouvelles techniques de traitement des déchets qui en maîtrisent le coût tout en respectant notre environnement.

Le projet de l'Ecopôle de la Vallasse, projet privé, est le seul, à ce jour à être porté sur notre territoire. Il comprend la création d'un centre d'enfouissement et de traitement mais, à nos yeux, il ne répond pas aux enjeux de développement durable dans la mesure où il va porter atteinte à l'environnement, porter atteinte à l'économie de nos communes qui n'auront pas d'autre choix que d'accepter le prix fixé par l'entreprise privée qui en aura le monopole. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes opposés à ce projet lors du vote en conseil municipal.

Face à celui-ci, les pouvoirs publics, syndicats et collectivités se penchent sur une alternative en travaillant sur la possibilité d'implanter une torche à plasma, soit un procédé associé à la gazéification des déchets non dangereux. C'est d'ailleurs la solution ardemment défendue par la majorité municipale. Cependant, quelques difficultés et quelques interrogations demeurent quant à ce procédé, notamment sur le fait qu'appliqué à une quantité industrielle de déchets ménagers, il n'a pas encore fait ses preuves dans notre pays. Une inquiétude est également portée sur la tenue, dans le temps, des vitrifiats qui renferment les substances toxiques et leurs effets à long terme. Ce procédé est donc loin, lui aussi, de faire l'unanimité.

Entre immobilisme et aventurisme, nous sommes persuadés qu'il existe une voie médiane qui consiste à avancer en cherchant une solution basée avant tout sur un véritable consensus d'éco-citoyenneté. Celle-ci passe par la nécessité de produire moins de déchets grâce à la mise en place de la collecte séparée, du compostage, du recyclage, soit tous les systèmes et procédés permettant de réduire au maximum les déchets ultimes à enfouir.

Quoiqu'il en soit, le débat sur le traitement des déchets doit être transparent pour le citoyen, ce qui est loin d'être le cas à ce jour. Les décisions prises par les pouvoirs publics ne peuvent être appliquées sans qu'un large consensus ne soit unanimement dégagé.

Pour nous, élus d'Agde à Venir, il est de notre devoir de continuer à œuvrer sans relâche, pas à pas, afin qu'une solution respectueuse de tous soit trouvée.

Il en va du bien-être de nos populations comme celui des générations futures.

Le groupe des élus d'Agde à Venir

Une solution innovante qui rassemble

Afin d'apporter une réponse sur le long terme à la question du traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'Ouest Héraultais, l'ensemble des élus de ce territoire et ce, toutes sensibilités politiques confondues, ont décidé, au sein du SICTOM, d'envisager la mise en œuvre de techniques innovantes, permettant le recyclage et l'élimination des déchets.

Plusieurs procédés de valorisation énergétique des déchets par gazéification existent aujourd'hui. Parmi eux, il existe un procédé dit "torche à plasma" qui consiste lui aussi en la gazéification des déchets, avec valorisation énergétique.

La gazéification des déchets permet d'intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques propres au développement durable :

- Environnementales, parce qu'il tend à limiter les rejets gazeux et solides dans la nature.
- Sociales, parce qu'une technologie innovante est susceptible d'apporter une valeur ajoutée sur notre territoire en termes de création d'emplois.
- Économiques, parce que ce type de process transforme le déchet en un combustible producteur d'énergie commercialisable, donc en une véritable ressource.

Ce process fonctionne aujourd'hui au Japon, et ce depuis longtemps, sur des quantités industrielles importantes, avec des unités à taille humaine comme celle dont nous envisageons la mise en place.

Il est utile de rappeler par ailleurs que le rapport réalisé par l'Institut National de l'Environnement et des Risques Industriels et Scientifiques (INERIS), Etablissement Public National de renommée internationale, a conclu :

- que le process de traitement des déchets par gazéification et valorisation énergétique, assisté par le plasma, est une technologie qui présente un réel intérêt pour le traitement de déchets ménagers et assimilés ;
- qu'il s'agit, du point de vue de la production d'énergie électrique, d'un procédé techniquement plus performant qu'une incinération conventionnelle couplée à une turbine à vapeur ;
- que le rendement de récupération thermique est amélioré ;
- que les résidus solides produits se retrouvent sous forme de vitrifiats, stables et non réactifs, potentiellement réutilisables pour les travaux publics ;
- que l'amélioration du rendement de l'installation par rapport à une incinération conventionnelle constitue un saut technologique important.

D'autres expertises ont eu lieu. Elles ont été réalisées par EDF et par un cabinet indépendant et ont conduit aux mêmes conclusions.

C'est donc en prenant en compte, sans être exhaustif, ces éléments, que le projet de réalisation d'une Unité de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés par Gazéification et Valorisation Énergétique est envisagé, dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, lancée par le SICTOM, qui prévoit notamment :

- la maîtrise foncière publique des terrains d'assiette de l'Unité de Gazéification, situés sur la commune de Saint-Thibéry, pour satisfaire aux seuls besoins du territoire du SICTOM,
- que les candidats devront procéder à des tests probants et préalables de leurs technologies respectives,
- que le candidat retenu financera l'intégralité de l'investissement dans le cadre d'un contrat permettant la garantie d'un prix de traitement à la tonne et le contrôle de l'installation par la collectivité publique, les services de l'Etat compétents et une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS).

La majorité municipale

du conseil

du 10 décembre 2009 et du 1^{er} février 2010

Aménagement du territoire

Convention de participation aux travaux d'aménagement du chemin Fesques et Cadières

La Ville d'Agde assure la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement et du recalibrage du chemin Fesques et Cadières. Dans le cadre de ce projet, il est prévu la création d'un giratoire sur la RD 51 route de Marseillan permettant de sécuriser l'accès à ce chemin communal. Cette voie permettra de desservir plusieurs équipements importants :

- le quai de transfert et la plateforme de compostage des déchets verts exploités par le SICTOM Pézenas-Agde ;
- l'aire d'accueil des gens du voyage aménagée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- une future station de lavage des machines à vendanger réalisée par la Ville d'Agde.

La mise en service de cette voirie élargie et recalibrée permettra, en particulier, de supprimer la desserte de ces équipements par la Montée de Joly et de ce fait, les nuisances inhérentes à l'important trafic généré par l'exploitation des différents sites.

A L'UNANIMITE, le Conseil s'est prononcé en faveur de la signature d'une convention tripartite (Ville - SICTOM - CAHM) validant les participations financières respectives de chacun à hauteur d'un tiers du coût Hors Taxes net de l'opération, soit 309 723€.

Aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a voté la convention d'entretien entre le Département de l'Hérault et la Ville d'Agde qui vise à définir, dans le cadre de l'aménagement des abords du Moulin des Evêques et en particulier de celui de l'avenue du 8 Mai 1945 qui est une voie départementale, les obligations techniques et administratives du Département et de la Ville en matière d'entretien de la RD 51 et de ses dépendances dans sa partie comprise entre le giratoire de la "Belle Agathoise" et la rue du Peyrou.

Dénomination de voies

A L'UNANIMITE, le Conseil a procédé à la dénomination de plusieurs voies et parkings, suite à la réalisation d'aménagements ou de travaux publics ou privés.

- Rue de l'ADONIS pour la voie desservant la zone d'activité de la Prunette et la route de Guiraudette, et donnant rond-point de l'Ephèbe
- Impasse de POSIDONIA pour la voie desservant la station d'épuration à partir de la rue de l'Adonis
- Rue GRAND CAP pour la voie privée desservant la zone d'Hyper U (entre Picard et Mac Donald)
- Rue du PERE COSTE pour la voie privée desservant la zone de Restaumarché (entre Kiabi et Bébé 9)
- Impasse des TRAVERSES pour la voie donnant sur le terminal d'autocars, rond-point de l'Ephèbe
- Rue de MARSANNE pour la voie longeant le Domaine de Maraval
- Chemin des ARAIRES pour la voie entre le chemin Calme et le chemin de la Charrue
- Chemin du FARNIENTE pour la voie donnant sur le chemin du Camping
- Impasse des CORTADERIAS pour la voie desservant le lotissement Les Cortaderias
- Rue des CHENES BLANCS et Impasse des CHENES LIEGES pour les voies desservant le lotissement Le Domaine Les Chênes, route de Sète
- Impasse EDEN ROC pour la voie desservant le lotissement Eden Roc, chemin du Littoral
- Impasse de la CADENE pour la voie longeant le Camping La Cadène

- Route de MARSEILLAN PRO-LONGÉE pour la portion de la route située à partir du Canal du Midi jusqu'à la limite communale (des parcelles HX 0105 aux parcelles IA 0061 HY 0020)
- Route de VIAS pour la RD 0612
- Rue des PLAISANCIERS pour la voie partant de l'avenue des matelots et desservant les parcelles KA 0011, KA 0015 et KA 0046
- Impasse du MIDI pour la voie desservant le centre de collecte des ordures ménagères
- Rue du LITTORAL pour la voie partant de l'avenue du Littoral et desservant le chemin de Baluffe (et dénommée jusqu'à présent Impasse du Littoral)
- Parking du PONANT pour le parking du Grau d'Agde situé route du Grau
- Parking de l'ECHASSE BLANCHE pour le parking du Cap d'Agde situé rue Raffanel

Enfin, pour les chemins situés secteur dit "Les Verdisses" et secteur Nord de la Commune, les dénominations suivantes ont été retenues :

- Chemin situé au lieu-dit "L'Ile" : Chemin de l'ILE
- Chemins situés au lieu-dit "La Rampe de Pastre" : Chemin de la ROUSSANE et Chemin des RAIDILLONS
- Chemin situé au lieu-dit "La Verdisse" : Chemin des DIANES
- Impasse située au lieu-dit "Le Fraisse" : Impasse DU FRAISSE
- Impasse située à proximité de l'échangeur sur la voie rapide : Impasse du GEAI
- Chemin situé au lieu-dit "Fesques et Cadières" : Chemin FESQUES ET CADIERES
- Chemin situé au lieu-dit "La Martine" : Chemin du PARGUET
- Chemin situé au lieu-dit "Bousquet de Col" : Chemin du BOUSQUET DE COL
- Chemin situé au lieu-dit "Prouille et Basse Nataly" : Chemin des PROUILLES
- Chemin situé au lieu-dit "Moure et Pioch Favie" : Chemin du DOMAINE DE MOURE

Finances Publiques

Vote de la surtaxe eau et assainissement et adoption des taux d'imposition

Le Conseil a adopté tour à tour à la **MAJORITE DES VOTANTS** (Mmes Garrigues, Pascual, Dubois et M. Troisi votant contre, M. Couquet s'abstenant) les surtaxes de l'eau et de l'assainissement qui restent inchangées par rapport à 2009, à savoir :

- surtaxe communale de l'eau : 0,32€ HT/m³,
- surtaxe communale de l'assainissement : 0,30€ HT/m³, ainsi que les taux d'imposition 2010 qui sont maintenus à l'identique de ceux de 2009 :
- taxe d'habitation : 18,99 %
- foncier bâti : 25,46 %
- foncier non bâti : 65,02 %.

Demandes de financements

A L'UNANIMITE, plusieurs demandes de financements ont été votées par le Conseil Municipal. Elles concernent :

- **L'aménagement des espaces publics autour du Moulin des Evêques.**
Après la réalisation du parvis et d'un bassin décoratif de type "lame d'eau" devant le bâtiment ainsi que la mise en œuvre d'éclairages, une seconde tranche est programmée pour l'année 2010. Elle prévoit le réaménagement de l'avenue du 8 Mai 1945, avec la réfection des revêtements, et la mise aux normes des réseaux secs et humides. Le coût des travaux est estimé à 245 000€ H.T.
- **La création de pontons en Cœur de Ville...**
...dans le cadre du projet de développement des quais. Deux secteurs sont concernés par la mise en place de ces ouvrages. Le premier concerne un linéaire de 25 mètres en amont du pare-troncs et de la terrasse de la Casa Jeannot. Le deuxième est situé au niveau de l'Espace Jeunes Agathois, en remontant sur une distance de 50 mètres vers la place de la Marine. A noter que cet ouvrage sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Le coût de cette opération est estimé à 200 000€ H.T.
- **Le réaménagement de la place de la Glacière** qui consiste dans une première phase de travaux à mettre aux normes tous les réseaux, notamment le renouvellement du réseau d'eau potable, la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif et la création d'un réseau pluvial ainsi que l'effacement des réseaux secs. Dans un deuxième temps, il s'agira d'aménager définitivement la place avec la pose de revêtements en pavés et de mobilier urbain. Le coût global de cette opération est estimé à 165 000€ H.T.

Marchés et DSP

Délégation de Service Public pour les berges de l'Hérault

Le Conseil Municipal a approuvé, par délibération en date du 27 avril 2009, le lancement d'une procédure de DSP (Délégation de Service Public) pour la gestion des Berges de l'Hérault. Richard Druille, Adjoint au Maire chargé de la Vie Quotidienne et de l'Environnement, a rappelé que "sur la durée de la délégation, le délégataire devra assurer la création de 100 nouveaux appointements, la rénovation de la moitié des pontons existants ainsi que la promotion et le développement des berges de l'Hérault". La Société de Développement Economique d'Agde et du Littoral (SODEAL) a été retenue pour assurer la gestion des berges de l'Hérault, un choix qui a été approuvé à l'UNANIMITE DES VOTANTS (Mme Pascual s'abstenant et M. Couquet votant contre) par le Conseil.

Du côté des subventions aux associations...

A L'UNANIMITE, c'est 1 022 440€ qui a été alloué en ce début d'année aux associations d'Agde, selon les montants suivants :

- **250€** à l'Association Philatélique Agathoise et à Patch Mer et Soleil
- **300€** au Cercle Nautique du Cap d'Agde, au Club d'Aéromodélisme Les Kamikazes Agathois, au Club sportif de la Police Nationale, au Club d'éducation canine agathois, à la Pétanque capagathoise du Môle, à Ciné Act et à Femmes cultures Méditerranée
- **400€** au Club Agathéa Gym
- **450€** aux Médaillés Militaires
- **500€** à l'Agathé Tyché Athlétic Club, à la Boule de la Tamarissière, à la Danse sportive agathoise, à l'Entente Agde judo jujitsu, à la Glacière olympique agathois, aux Palangriers d'Agde et du Cap, au Thon Club d'Agde et du Cap, à Agde en scène, au FSE Collège Cassin, au Souvenir Français, à l'Amicale des Gens du Nord et à Agde Le Cap Accueil
- **600€** au Groupe Agathois de Maintenance Us et Costumes Ancestraux (GAMUCA), à L'Escouade et à l'Amicale des Jeux Méditerranéens
- **650€** à l'Amicale des Rapatriés d'AFN
- **700€** aux Parents d'élèves de l'Ecole de musique, à la F.C.P.E., à la P.E.E.P., à l'A.I.P.E. et à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)
- **760€** à l'Entente bouliste agathoise, à La Boule du Cap et aux Pétanqueurs Grauléens
- **800€** au Bi-crossing Agathois, au Vélo Club Agathois, à A.M.P.H.O.R.A., à l'I.B.I.S., à la Place de la Marine - Quartier des arts, à l'Amicale des Anciens Marins (A.M.M.A.C), à la F.N.A.C.A et à l'Union Nationale des Combattants (UNC)
- **1 000€** à l'Académie Agathoise de Billard, à l'Agathé Moto Club, à l'Association sportive de Krav Maga, au Boxing club agathois, au C.A.P.E.S. (Centre Archéologique d'Etudes Subaquatiques), à l'Elan Pétanqueur, à La Gaule Agathoise, au Karaté Agathois Shotokan, à la S.N.A.G.A.T., à la S.N.J.A. (rames), à l'Association de Promotion des Archives d'Agde et sa Région (A.P.A.A.R.), à l'Association Syndicale Autorisée pour la Défense Rive Droite de l'Hérault et à la Prévention routière
- **1 200€** aux Amis des Musées d'Agde, au FSE Collège PE Victor et au FSE Lycée Loubatières
- **1 300€** au Harpon Club Agathois, à l'Amicale de la police agathoise et à l'Amicale agathoise sportive et culturelle
- **1 500€** à l'Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme, au Karaté Club agathois, à Trait d'Union Bindestrich et au Club naturiste
- **1 600€** à l'Œuvre de Baldy
- **2 000€** à Agde Marseillan Tennis de Table, au Tir agathois, à Mangapolis et à Neptune Astronomie
- **2 300€** au Groupe de Recherche Archéologique Agathois (G.R.A.A.)
- **2 500€** à la Compagnie des Archers Agathois et aux Amis d'Agde
- **3 000€** à l'Association des Artistes Peintres Indépendants Agathois, à La Compagnie du sud, à la compagnie Les Objets Trouvés et aux Amis des orgues d'Agde
- **3 500€** à l'Association Sportive de Taekwondo
- **4 500€** à l'Association Sportive du Golf d'Agde et du Cap
- **5 000€** au Club gymnique agathois et à la S.N.J.A.
- **5 800€** à l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires des Verdisses
- **6 000€** à la S.O.R.A.C., à l'Ensemble Vocal Mélopoïa, à Agde Musica Eolia et au Saint- Hubert club agathois
- **6 500€** au Chat Agathois
- **8 000€** au Judo Club Agathois et au Tennis Club Agathois
- **9 000€** à l'Aviron Agathois
- **11 000€** à l'Espace Nautique d'Agde et du Cap (ENAC)
- **14 000€** à l'A.C.P.A. et au Comité des Fêtes du Cap
- **15 000€** au Comité des Fêtes de la Saint Pierre
- **27 000€** à Agde Hand-ball
- **30 000€** au Comité des Fêtes du Grau
- **38 500€** au T.C.C.A.
- **47 000€** à Agde Basket
- **60 000€** à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Agde
- **70 000€** à Agde Marseillan Volley-ball
- **79 700€** au Comité des Fêtes d'Agde
- **140 000€** au Rugby Olympique Agathois
- **157 460€** au Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde (COS)
- et **160 000€** au Racing Club Olympique Agathois.

En bref et à l'unanimité

- **Adoption des nouveaux tarifs pour les halles, foires et marchés.**

Le tarif des halles n'augmente pas, seuls les marchés enregistrent une hausse de 2 %.

- **Elargissement des chemins du Perdigal et du Petit Quist**

Dans le cadre des opérations n°37 et 42 du Plan d'Occupation des Sols visant à élargir les chemins du Perdigal et du Petit Quist, la commune doit acquérir les parcelles cadastrées section MK numéro 0570 d'une surface de 256 m², issue de la division de la parcelle MK 0041 pour un montant de 11 550€ H.T. et section MK numéro 0572 d'une surface de 217 m², issue de la division de la parcelle MK 0114, pour un montant de 19 200€ H.T.

- **Observatoire foncier : mise à disposition des bases de données des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) du Conseil Général de l'Hérault**

Le Conseil autorise la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à exploiter les données de l'observatoire foncier du Département de l'Hérault relatives à notre commune suite à la convention de partenariat passée entre le Département de l'Hérault et la Ville relative au soutien et à l'expertise que peut apporter ce dernier dans le domaine du foncier et ce, dans ses aspects juridiques et techniques. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a conclu en mars 2005 une convention de partenariat portant sur les mêmes objectifs et a construit un observatoire foncier en 2008, dont la fonction est de suivre l'évolution du marché foncier urbain mais aussi rural. Compte tenu des compétences de la Communauté d'Agglomération, de la nécessité de travailler en synergie et d'avoir une cohérence dans les actions foncières sur le territoire communal et intercommunal, il était nécessaire que la CAHM puisse accéder aux productions de l'observatoire foncier à l'échelle de notre commune. C'est le cas désormais.

Votre actu en bref

L'amour toujours... pour 25 couples agathois

C'est à quelques jours de la Saint-Valentin, que s'est tenue sur Agde la traditionnelle cérémonie des Noces d'Or qui a récompensé, le 11 février dernier, en salle des Fêtes, la longévité de 25 couples d'Agathois. A cette occasion, le Député-Maire Gilles D'Ettore, les Adjointes Yvonne Keller, déléguée à la Solidarité Communale et Agnès Lambiès, chargée des actions en faveur de l'Age d'Or et le Conseiller Municipal Eric Oulieu, ont remis à chacun des couples un trophée, un diplôme et une rose, marques de la reconnaissance officielle de la longévité de leur amour. Une après-midi festive, qui s'est poursuivie en musique, avec le groupe "Mélody's".

Ils ont fêté...

... leurs noces d'Or (50 ans) : **Michel et Annie Bussière**, Robert et Marinette Enjalbert, Francisco et Ana Sorianno, Yves et Jacqueline Briesach, François et Claudine Gomez, Pierre et Danielle Houy, Jean et Jacqueline Delafontaine, François et Monique Court, André et Ginette Thioulouse ainsi que Frédéric et Juliette Champetier.

... leurs noces d'Orchidée (55 ans) : André et Jany Thérond, Emmanuel et Olivia Samy, Yvan et Aline Assie, Roger et Renée Olivert, Albert et Aline Tauzin, Joseph et Maryse Sorli, Jean-Marie et Josette Bardou ainsi qu'Antoine et Monique Bisson.

... leurs noces de Diamant (60 ans) : **Henri et Henriette** Le Reboul, Antonio et Marie Lopez, Francis et Tisbée Reynes, Jacques et Rose Puech ainsi que Samuel et Gilda Bouadana

... leurs noces de Palissandre (65 ans) : André et Angèle Navas ainsi que Raymond et Juliette Basco.



HALLES CENTRALES

CLAUDE PEDRA PREND SA RETRAITE

Claude Pedra, l'un des piliers des Halles Centrales, a pris sa retraite. Cela faisait 31 ans qu'il avait succédé à son père, Jean, lequel y officiait déjà 35 ans avant lui. Cet étal, c'était donc une institution. Parmi les viandes et les charcuteries proposées, la plus connue et plébiscitée, c'était "la saucisse Pedra". Bon vivant, Claude a déclaré qu'il voulait continuer à "faire l'andouille, mais d'une manière différente".

Samedi 13 mars dernier, tous ses amis étaient réunis autour de lui, aux Halles, pour un au revoir qui n'en est pas vraiment un. A cette occasion, le Député-Maire Gilles D'Ettore lui a remis la Médaille de la Ville. Il en a profité pour rappeler une partie des slogans colorés que le boucher-charcutier avait inventés, en particulier : "La saucisse de Pedra, la saucisse que fas bandas". Une page se tourne donc, mais pas tout à fait. D'abord parce que Ghislaine Montagnon a repris l'étal de Claude - où elle vous propose désormais charcuteries et produits laitiers - mais aussi parce que ce dernier va continuer à fabriquer les saucisses que Ghislaine va vendre. Ce n'est donc pas la fin, loin s'en faut, des "saucisses Pedra".





Patrimoine

DEUX ANTIQUES BRACELETS POUR LE MUSÉE DE L'EPHÈBE

Deux bracelets en bronze au Musée de l'Ephèbe. C'est à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, que sa présidente, Mme Calas-Castillon, a tenu à remettre ce présent, qui fait partie d'une parure féminine composée de 333 objets découverts agglomérés dans une gangue d'alluvions à la surface de l'Hérault. Le premier est un bracelet circulaire en spirale, tandis que le second représente plusieurs bracelets ouverts de forme ovale, à décors gravés.



En présence d'Yvonne Keller, Adjointe chargée de la Solidarité communale et de la Culture, de Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine et de plus de 120 personnes, Mme Calas-Castillon a précisé que ces bracelets dataient du 13^e siècle avant Jésus-Christ et que l'AMA avait généreusement offert pour leur restauration 2 260€. Ces bijoux antiques sont désormais visibles dans une vitrine du Musée, et une plaque explicative précise l'implication de l'AMA dans leur préservation.

Rencontre avec le jazzman Philip Catherine

à la Maison des Savoirs

Ce n'est pas le Philippe Catherine de "Louxor, j'adore", mais bel et bien son homonyme, Philip Catherine, guitariste de jazz belge, qui est venu à la Maison des Savoirs pour un concert-rencontre événement. De nature timide et plutôt



réservé, Philip Catherine a balbutié quelques mots en entrant sur scène : *"je ne chante pas dans mes compositions, je fais chanter ma guitare"*, puis s'est lancé dans un classique du jazz : *"There will never be another you"*. Seul en scène, le jazzman est muni d'un appareil lui permettant d'enregistrer l'accompagnement, pour ensuite jouer le thème. Un tel procédé donne l'impression que deux ou trois guitares jouent ensemble.

Entre chaque morceau, l'artiste s'est livré aux 200 personnes présentes, en racontant quelques anecdotes, en particulier sur le monde du jazz : *"j'ai joué avec des personnalités telles que Chet Baker, Dexter Gordon, Charles Mingus ou encore Stéphane Grappelli"*. Il est également revenu sur ses débuts et ce qui l'a conduit à jouer de la guitare jazz : *"j'avais deux idoles quand j'ai commencé à 14 ans, Django Reinhardt et Georges Brassens"*. Chaque parole, chaque mot prononcé lui donne une idée de chanson, et il se lance sans attendre dans une improvisation sur la base d'une phrase ou du nom d'une grande personnalité. Le public a également participé en posant des questions à l'artiste, le tout dans une ambiance raffinée et une lumière tamisée.

Une légende du jazz, qui a balayé tous les styles, ballades, swing, groove, une personnalité attachante, et, surtout, un jeu de guitare parfaitement maîtrisé, il n'en fallait pas moins pour ravir les oreilles des spectateurs présents en ce 13 février à la MDS.

Un portail pour les Métiers d'Art

Vous souhaitez connaître l'actualité de vos artistes préférés ou en découvrir de nouveaux ? C'est désormais possible en vous connectant sur <http://metiersdart.cahm.net> ! Le site du Pôle des Métiers d'Art de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est en ligne depuis la fin du mois de mars. Un nouvel outil de communication, entièrement dédié aux créateurs des deux Pôles d'Art que sont Agde et Pézenas.

Jeudi 11 mars dernier, en salle des Mariages de la Maison du Cœur de Ville, Philippe Huppé, Maire d'Adissan et Conseiller Communautaire délégué aux Métiers d'Art accompagné de Géraldine Kervella, Conseillère Municipale d'Agde chargée des Métiers d'Art, a présenté aux créateurs ce site, qui a abouti après trois années de travail et permet aujourd'hui *"de mettre en avant les artisans d'art de notre Agglomération avec comme objectif ultime la vente en ligne de leurs créations. Aujourd'hui, il s'agit de faire la promotion de chaque artisan. Chacun dispose donc d'une page qui lui est propre et sur laquelle apparaissent des informations générales, ses coordonnées, les éventuels stages qu'il propose ainsi que des photos de ses œuvres. Au total, ce sont 47 créateurs qui sont présents. Nous les avons classés par métiers : ceux du bois, du métal, du papier-carton, de la mode, de la pierre, du verre, de la céramique et de la facture instrumentale. Ce site ayant été conçu pour être évolutif, afin de permettre un véritable échange entre les artisans et l'Agglomération, c'est donc à vous, créateurs, de faire la démarche d'envoyer vos informations afin que le site puisse vivre"*. Géraldine Kervella a ensuite précisé qu'*"un moteur de recherche a été développé. Suivront ensuite la mise en ligne des vidéos et la création d'une newsletter"*.



Arrêté permanent pour protéger les Monts St Loup et St Martin de tout véhicule à moteur

La commune dispose sur son territoire d'espaces naturels sensibles, qu'il convient de protéger de toute dégradation. Considérant que le passage de véhicules à moteur, notamment la pratique du moto-cross, est de nature à compromettre la tranquillité publique, la qualité de l'air, la protection des espèces animales et végétales, la protection des espaces naturels, des paysages et des sites ainsi que leur mise en valeur à des fins esthétiques, écologiques ou touristiques (tourisme vert), la Ville a pris un arrêté permanent visant à protéger les-dits sites et leur biotope. Cet arrêté est effectif depuis le 15 février dernier. Il interdit à l'année toute circulation de véhicules à moteur, et plus particulièrement la pratique du moto-cross, sur les Monts Saint-Loup et Saint-Martin. Ces dispositions ne s'appliquent pas, bien entendu, aux véhicules destinés à assurer une mission de service public ou d'entretien des espaces naturels.

Règlementation

DECLARATION DE LOCATION

POUR LES MEUBLES DE TOURISME

Si vous offrez à la location un meublé de tourisme*, sachez que vous avez jusqu'au 30 juin prochain pour en faire la déclaration auprès de la mairie de la commune où est situé ce meublé (art. L324-1-1 et D 324-1-1 du Code du Tourisme). Pour les meublés situés en Agde, vous pouvez adresser votre déclaration par voie électronique : (meublesdetourisme@ville-agde.fr) ou par courrier (Hôtel de Ville, service de la réglementation, CS 20007, 34306 Agde Cedex) ou la déposer directement au service de la réglementation (Hôtel de Ville Mirabel, 1^{er} étage). Dans tous les cas, un récépissé vous sera délivré.

Les imprimés de déclaration peuvent être téléchargés sur le site de la ville : <http://www.ville-agde.fr>, ou retirés à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les Mairies annexes. Le fait de ne pas respecter l'obligation de déclaration est puni des peines prévues pour les contraventions de troisième classe.

*Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios, meublés, offerts à la location à une clientèle de passage, qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois et qui n'y élit pas domicile.



Défibrillateur

Un de plus !

“L’année dernière, sur la seule commune d’Agde, le défibrillateur a permis de sauver 10 vies” a annoncé le Capitaine des sapeurs-pompiers Jérôme Bonnafox. C’est donc avec d’autant plus de satisfaction que le Député-Maire Gilles D’Ettore a reçu, au nom de la Ville d’Agde, le 11 février dernier au Jardin de la Calade, un défibrillateur des mains de Laurent Mistral, au nom de l’association des Aînés Ruraux. Plusieurs élus ont assisté à cette remise officielle : les Adjointes André Tobena, Yvonne Keller et Agnès Lambiès et les Conseillers Municipaux Lucienne Labatut, Gaby Ruiz et Yves Mangin.

Comme l’a expliqué Laurent Mistral, “les Aînés Ruraux ont décidé d’organiser une opération nationale de remise de 500 défibrillateurs. Dans l’Hérault, on en compte à l’heure actuelle 14. Celui que nous remettons à Agde a été financé par la tombola organisée à l’occasion de notre concours de pétanque. Ce geste démontre notre solidarité, sentiment qui est à la base de notre association”.

Le Capitaine Bonnafox a ensuite précisé que “les sapeurs-pompiers forment gratuitement le personnel à l’utilisation de ce type d’appareil. Plus il y en aura, plus nous serons à même de sauver des personnes”.

Quant au Député-Maire Gilles D’Ettore, il s’est déclaré “ravi d’accueillir aujourd’hui l’association des Aînés Ruraux, que j’ai eu beaucoup de bonheur à découvrir lors de sa venue sur Agde en 2007 puis 2008, pour son traditionnel tournoi de pétanque. Cette association, forte de 5 800 membres dans l’Hérault et reconnue d’utilité publique, possède en effet une belle philosophie de vie et soutient les valeurs de solidarité et de fraternité. Notre but, à plus ou moins long terme, est de mettre des défibrillateurs dans tous les lieux publics. Le vôtre sera dédié à la salle du CCAS au Cap d’Agde. C’est un atout et un service supplémentaire que nous offrons aux habitants mais aussi à nos touristes. Au nom des Agathois, je vous remercie du fond du cœur pour votre geste”.



L’Open de Tennis D’Agde

Reunit 385 participants
pour sa 11^{ème} édition

En ce début d’année, le Centre International de Tennis du Cap d’Agde a accueilli la 11^{ème} édition de l’Open de Tennis d’Agde. Une compétition ouverte à tous les licenciés, hommes et femmes, des non-classés à la première série française, et qui a vu s’affronter cette année 385 joueurs, lesquels ont disputé pas moins de 440 matches en 3 semaines.

Organisées conjointement par la Ville et le Tennis Club du Cap d’Agde, les finales du 7 février ont vu s’affronter pour les dames, Patryca Sanduska et Ségolène Berger, cette dernière remportant le trophée. Chez les hommes, Julien Maez s’est incliné au terme d’un match très disputé face à Florian Scaccianocce, un habitué des tournois et surtout de ce trophée qu’il remporte pour la troisième année consécutive.

André Tobena, qui lui a remis son prix, a noté “l’excellence de l’organisation mise en place par le club et par le personnel du CIT, afin que tout se passe dans les meilleures conditions possibles et ce, malgré les impondérables qu’il faut solutionner dans l’urgence. J’espère que vous avez passé un bon moment au Cap d’Agde et que vous y reviendrez pour des séjours tout autant sportifs que de découverte de notre ville. Je remercie l’ensemble des participants, mais aussi tous ceux qui rendent ce tournoi possible et qui donnent ses lettres de noblesse à cette belle rencontre, laquelle est devenue en une dizaine d’années à peine une grande compétition régionale”.

a noter

Du 18 avril au 2 mai Les Arts seront dans la rue !

Ambiance de fête dans les rues et sur les quais du Cap d'Agde avec des parades d'échassiers, des ateliers pour enfants (espaces cuisine, mosaïque, argile, pâte à sel et graph), des spectacles itinérants, des percussions brésiliennes, une initiation à la danse country, des caricatures en tous genres et un village d'artistes (place du Globe du 19 au 25 avril). Sans oublier une exposition inédite d'Art Contemporain sur les quais ! Tout le détail du programme dans la rubrique Agenda du site de l'Office de Tourisme !

Quais et rues du Cap d'Agde

Les 8 et 9 mai Les Florales

Horticulteurs, fleuristes, potiers et artistes des métiers d'art vous attendent sur la Place du Barbecue, en plein cœur du Cap d'Agde, pour un week-end haut en couleurs et riche en fragrances ! Vous pourrez ainsi déambuler à loisir dans les allées du marché aux fleurs ou assister aux animations et expositions proposées par les potiers et artisans sur le thème du jardin et des plantes.

Place du Barbecue, Le Cap d'Agde

Du 22 au 24 mai Les rencontres de sculpture sur sable

... rendront cette année hommage aux 40 ans du Cap d'Agde. Pour l'occasion, les sculpteurs de l'Association des Artistes Itinérants du Monde Entier vous donnent rendez-vous sur la plage de Rochelongue. Un animateur présentera les artistes et commentera l'évolution de leurs sculptures, créées à partir de sable, d'eau de mer et de ce que les vagues déposent sur la plage. Le dimanche, les familles qui le souhaitent (4 personnes maximum) pourront participer au concours, organisé de 10h à 16h30 (inscription obligatoire au Car Podium Animation car les places sont limitées !).

Et pour finir, à partir de 21h30, Arbracam', le "Directeur de randonnées historiques", vous entraînera dans une visite guidée burlesque à travers les différentes sculptures mais aussi à travers les grandes étapes de la construction du Cap d'Agde

Plage de Rochelongue, Le Cap d'Agde

Le 23 mai Pentecôteaupac

Une course pédestre traditionnelle, organisée par l'Athlétic Club des Pays d'Agde. Cette compétition de 15 km est ouverte aux juniors, espoirs, seniors, vétérans, féminins et masculins. Le départ de cette 18^{ème} édition sera donné à 9h30 de l'avenue des Sergents ! Pour plus d'infos, contactez l'ACPA au 04 67 21 79 07.

Avenue des Sergents, Le Cap d'Agde

Les 5 et 6 juin La Fête du Nautisme

C'est deux jours de sensation intense à vivre au village nautique installé au cœur du Cap d'Agde, sur les quais du Centre Port. Là, il est possible de tout faire : naviguer, plonger, ramer, régater, observer, et ainsi découvrir de nouveaux loisirs. Des conférences, des expositions, des animations sur les thèmes de la voile en habitable ou légère, la plongée, la pêche en mer,

l'environnement, la sécurité... vous sont aussi proposées tout au long du week-end, où l'ambiance musicale est assurée !
Centre-Port, Le Cap d'Agde

Les 12 et 13 juin Les Journées du Terroir

Elles vont fêter cette année leurs 10 ans. Et pour célébrer dignement cet anniversaire, les organisateurs ont décidé d'innover, tout en maintenant ce qui fait l'attrait et l'originalité de la manifestation. Résultat : à côté des spectacles taurins et équestres, des dégustations et ventes de produits du terroir et autres animations fleurant bon la tradition, l'édition 2010 mettra l'accent sur la culture, avec notamment l'installation de deux scènes destinées à accueillir les troupes théâtrales et groupes musicaux. Qu'on se le dise !

Parc du château Laurens, Agde

Plus d'événements et d'infos sur le site de la ville :
www.ville-agde.fr

etat civil

NAISSANCES

LOUPIAS--REVUZ Matthéo – RAVASCO Léo – CHOQUE--HENNINGER Amélia – SOUSTELLE Sylviann – RIVALLO Chloé – BEL HADJ Sihame – PUJOL Yann – HENNAOUI Amine – ROUIZI Joris – AARAB Yassine – CEDAT Liana – SANCHEZ--IRAILLES Léane – MICHELIN Kerry – MERRADI Kaïs – MESBAH Saphora – QUENTIN Victoria – BROUILLAUD Julian – QUENILLET Stan – MEUNIER--THOMAS Mattéo – COBANOGU Feyza – HERNANDEZ Pablo – SENEGAS Chanelli – AÂCHI Younès – GIBERT Loris – BENHADJAL Hélices – LARBI BOUAMRANE Abdel – PEPIN Alyssa – RUIZ Angelo – JORDAN Lola – MAROUF Lydia – BOUHOULI Hassan – MONTI Lilou – FATHI Kaïs – BAUME Dylan – EL KHORBI Mayssa

MARIAGES

BELLAÏCHE Jules et BOUAKAZ Myriam

DECES

BASTOUL Anne-Marie, 67 ans – LEY Claude, veuve DEGURSE, 71 ans – SENABRE Eugène, 89 ans – ROURA Sauveur, 97 ans – CLERIS Joseph, 62 ans – ASARO Joseph, 74 ans – SAGLIBENE Yvette, épouse BERTOLINO, 84 ans – RAVELLO Roger, 61 ans – BOYER Marie, veuve FABRE, 95 ans – BETTI François, 80 ans – FONT Hélène, veuve CASALTA, 94 ans – MARTINEZ Joseph, 84 ans – DOSSENA Andreina, épouse IMPERIALE, 87 ans – SYMPHORIEN Suzanne, veuve CARTA, 86 ans – CROS Roger, 60 ans – GUILLERMIN Louis, 81 ans – CAUVI Ernest, 83 ans – BORDES Jacqueline, épouse MOMAS, 63 ans – LAFONT Denis, 63 ans – MANTE Yvonne, veuve CABROL, 86 ans – PENTOUS Antonia, veuve BOUDOU, 88 ans – NAVARRO MARTIN Olvido, veuve VILLALBA de la CRUZ, 86 ans

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE & LA VILLE D'AGDE
PRÉSENTENT

6^{ÈME} NUIT DES MUSÉES

ÉTRANGE, ÉTRANGE...

VENDREDI 14 MAI
DE 21H À 1H

MUSÉE AGATHOIS
RUE DE LA FRATERNITÉ
AGDE
TÉL. 04.67.94.82.51

SAMEDI 15 MAI
DE 21H À 1H

MUSÉE DE L'ÉPHÈBE
MAS DE LA CLAPE
LE CAP D'AGDE
TÉL. 04.67.94.69.60



Agde
Archipel de vie

Culture
Communication

m

Agde

Qualité

Qualité

Qualité

Qualité